

Conseil communal – janvier 2018
Principales interventions du groupe ECOLO

Point 6 – Publifin – AG extraordinaire du 6/2/2018

Concernant les comptes à l'ODJ de cette AG, nous relevons que les remboursements effectués par les ex-membres des comités de secteur sont insuffisants. Cependant, même si ils intègrent des remboursements trop faibles, les comptes ne sont pas faux pour autant. De plus, l'approbation permettra de verser des dividendes aux communes, ce qui est important pour elles.

Concernant, ensuite, la décharge aux administrateurs, nous relevons que plusieurs administrateurs n'ont pas rempli leur rôle en 2016. Mais d'autres l'ont fait, malgré les obstacles et les difficultés pour obtenir les informations.

Pour ces différentes raisons, le groupe Ecolo va s'abstenir sur ce point.

Pauline Dumoulin

Point 19 – Motion « Verviers, ville hospitalière »

Le groupe Ecolo soutient sans réserve la motion proposée ce soir. C'est une bonne initiative et nous faisons confiance au mouvement associatif.

Point 22 – Rénovation du Grand-Théâtre – Note d'intention culturelle

La note qui nous est proposée ce soir est un document indispensable pour pouvoir bénéficier du subside espéré de la FWB pour la restauration du Grand-Théâtre.

Nous en avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt et nous réaffirmons ce soir **notre soutien total à ce projet de rénovation et notre volonté de pouvoir voir aboutir ce projet dans les meilleurs délais.**

La culture est un moyen d'expression essentiel à notre démocratie. Elle est un moteur de réflexion et de progrès. Notre Grand-Théâtre rénové sera le lieu emblématique de cette culture. Un lieu envisagé comme un « carrefour des musiques » et un « carrefour des partenaires locaux ». Un lieu de diffusion musicale et culturelle mais aussi un lieu de création. Un lieu ouvert sur l'extérieur, avec un rôle de « tiers-lieu ».

Cette rénovation de notre Grand-Théâtre est un projet essentiel pour l'avenir de notre ville. **Le projet est ambitieux et enthousiasmant. Et c'est ce dont Verviers a besoin, d'ambition et d'enthousiasme. Ce projet n'est pas que culturel et patrimonial. Cette rénovation va contribuer à l'embellissement de notre centre-ville, à sa vitalité, à son dynamisme. Au relèvement de Verviers.**

Le groupe Ecolo réaffirme son soutien plein et entier à cette rénovation. Nous soulignons l'importance que l'ensemble des forces démocratiques représentée à ce Conseil soient soudées et liées par ce projet. En effet, aujourd'hui nous votons cette demande de principe à la FWB mais le chemin est encore long et plusieurs échéances électorales auront lieu d'ici l'inauguration de notre Grand-Théâtre rénové et le financement futur de la structure une fois mise en place qu'il faudra aussi imaginer et assumer. **Il nous faut donc nous engager solidairement pour ce projet quelles que soient les majorités qui se succéderont à la tête de la ville.**

Par ailleurs, nous soulignons **l'importance d'informer les verviétois de l'évolution de ce dossier et de les associer par tous les moyens possibles aux différentes phases prévues**. La scène provisoire pour laquelle 8000 euros ont été inscrits au budget extraordinaire va dans le sens que nous souhaitons : le Théâtre doit rester le plus ouvert possible pendant la durée des travaux.

Enfin, je souhaiterais terminer cette intervention en rappelant qu'un autre projet important pour notre ville se fait attendre sans raison compréhensible : **le projet Biolley**. La mandature va vers sa dernière année et le temps presse. Le dossier semble être en stand-by. Alors que l'on sait que des subsides sont présents au niveau de la Région et que ce projet pourrait formidablement aider à la relance de Verviers. Dans un quartier qui souffre actuellement et a lui aussi besoin d'un projet ambitieux pour contribuer à sa renaissance...

Pauline Dumoulin

Interpellation : motion sur la privatisation de la banque Belfius

La motion suivante est une initiative de la plateforme « Belfius est à nous », soutenue par plus de 30 organisations, ONG et syndicats. Cette dernière a été créée pour impulser un débat public sur l'avenir de Belfius, organiser la contestation contre la privatisation de la banque et démontrer l'intérêt d'une banque publique pour la population de Belgique.

Le groupe Ecolo au conseil communal de Verviers soutient cette motion. C'est la raison pour laquelle j'ai repris, mot à mot, ses considérants, en ne personnalisant que l'introduction.

En 2011, l'État belge achetait la composante belge du groupe Dexia pour 4 milliards d'euros. Quelques mois plus tard, la banque changeait de nom et devenait Belfius. Elle bénéficie de 35 milliards d'euros de garanties accordées par l'État belge.

Belfius a rapporté 215 millions d'euros de dividendes à l'État belge en 2016. Le gouvernement prévoit une recette de 309 millions de dividendes déjà inscrits dans le budget de l'État pour 2017.

Le groupe Dexia lui-même provient de la fusion en 1996 du Crédit communal de Belgique et du Crédit local de France, deux banques spécialisées dans le financement des collectivités. Belfius hérite d'une longue tradition de financement des administrations locales et de gestion publique. Aujourd'hui encore, Belfius dédie un tiers de son portefeuille de crédits, qui s'élève à environ 90 milliards d'euros, au secteur public et social, principalement des communes. Le sort de la banque Belfius est donc d'une importance capitale pour les villes et les communes.

Dès son entrée en fonction, le ministre des Finances Johan Van Overtveld a fait part de sa volonté de privatiser Belfius. Quelques années plus tard, en juillet 2017, le gouvernement a pris, sans aucun débat public préalable, la décision de privatiser Belfius. Cette initiative repose sur le dogme selon lequel l'État n'aurait pas vocation à gérer une banque. Pourtant, en Belgique, il existait, jusqu'à la fin des années 90 un secteur bancaire public fort qui était extrêmement bien géré. Il existe aussi un secteur bancaire public dans de nombreux pays européens. C'est notamment le cas en Allemagne, en Suisse et au Luxembourg, trois pays qui ne sont pas particulièrement connus pour être régulièrement gouvernés par une extrême gauche radicalement collectiviste.

Nous devons absolument cesser de prendre systématiquement l'habitude de socialiser les pertes et privatiser les bénéfices, en revendant, presque toujours « pour une bouchée de pain », au bénéfice de quelques uns, les entreprises publiques bénéficiaires.

Considérant que:

- Belfius, ex-Dexia Banque Belgique, a été rachetée par l'État belge pour 4 milliards d'euros, que la banque Dexia a fait l'objet de deux recapitalisations successives survenues en 2008 (2 milliards d'euros) et en 2012 (2,9 milliards d'euros) et qu'elle bénéficie de 35 milliards d'euros de garanties accordées par l'État belge ;
- Belfius a rapporté 215 millions d'euros de dividendes à l'État belge en 2016, et que le gouvernement prévoit une recette de 309 millions de dividendes déjà inscrits dans le budget de l'État pour 2017, et que cette situation n'a pas empêché la perte, de 2012 à 2016, de 670 emplois et une baisse salariale de 5%;
- le secteur bancaire belge est dominé par des banques étrangères qui déplacent les dividendes générés par les activités belges vers les maisons mères au lieu de les réinvestir dans l'économie locale et d'œuvrer à la préservation de l'emploi (voir BNP Paribas et ING, notamment) ;
- Belfius est une des quatre banques les plus importantes en Belgique, et actuellement la seule banque publique ;
- beaucoup de pays voisins ont un secteur bancaire public fort sans que cela ne pose question (notamment : l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse),
- une banque publique a un effet stabilisateur en période de crise, comme cela a été mis en évidence en Allemagne après 2008 ;
- la pratique de Belfius consistant à fermer progressivement des agences (-30 % en 10 ans) alimente le risque de désertification économique dans certaines régions du pays et quartiers, quand une banque publique pourrait au contraire assurer un service de base, accessible à tous les usagers ;
- des communes, conscientes des nuisances causées par ces mesures à leurs administrés, ont commencé à s'opposer à la fermeture de leur agence pour ces raisons (voir l'exemple de la commune de Hastière qui a dénoncé la fermeture de son agence de Hastière-Lavaux décidée par Belfius, en arguant de l'importance de maintenir l'ancrage local de la banque, communautés rurales incluses) ;
- le fait que Belfius ne soit actuellement pas gérée comme une structure publique influe nécessairement sur les besoins des plus démunis, comme l'a montré la décision prise par la banque en 2016 de doubler les frais de compte bancaire social pour les personnes émergeant au CPAS ;
- cette tendance se renforcerait avec une ouverture du capital qui conduirait la banque à être gérée de manière à satisfaire les intérêts des actionnaires privés, les banques internationales chargées de la mise en bourse de Belfius cherchant à attirer préférentiellement un actionariat international à la recherche d'un placement rentable ;
- le prix et la qualité des services aux pouvoirs locaux ne seraient pas garantis en cas de privatisation, compte tenu de la pression exercée par les actionnaires privés ; c'est ainsi que la durée des crédits accordés aux pouvoirs locaux et au secteur non marchand risquerait d'être raccourcie et que les taux d'intérêt pourraient être revus à la hausse, si bien que certains projets ne seraient plus financés ;
- il y a un intérêt stratégique à garder Belfius aux mains des pouvoirs publics, comme l'a montré un rapport sur le futur du secteur financier écrit par le *High Level Expert Group* et commandé par le ministre des Finances, qui mentionne plusieurs critères à prendre en compte, dont la prestation garantie de services stratégiques à l'économie belge, tel que l'octroi de crédits aux pouvoirs publics ;
- en cas de privatisation, les autorités perdraient le contrôle d'un partenaire financier unique sur le plan du financement des investissements publics ;
- Belfius est la plus importante pourvoyeuse de crédit au secteur public en Belgique, et se décrit elle-même comme le bancassureur disposant du meilleur ancrage local ;

- la décision du gouvernement de procéder à une privatisation partielle de Belfius a été prise sans débat public sur le rôle et le futur de la banque ;
- avec un portefeuille de crédits de plus de 90 milliards, Belfius a le potentiel pour être un acteur de premier plan dans le financement de projets utiles à la population : énergies renouvelables, écoles, hôpitaux, soutien à l'économie locale, etc. ;
- une privatisation mettrait en péril ce potentiel ;

Le Conseil Communal de Verviers demande au gouvernement fédéral de :

- Revenir sur sa décision de privatisation partielle de Belfius, et de maintenir Belfius dans le domaine public.
- Organiser un débat public sur le mandat de Belfius en tant que banque publique, et sur la gestion de celle-ci. Avec une participation des employés, des clients et des élus locaux dans sa gestion, Belfius pourrait fournir de meilleurs services financiers aux communes. Elle devrait notamment leur prêter à un taux d'intérêt moins élevé que celui d'une autre banque.

Philippe Kriescher

Question orale : reprise de l'activité de SOS Plastique

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Président du Conseil,
Chers collègues,

Comme vous le savez SOS Plastique a offert durant des années un service aux citoyens pour récupérer des plastiques, les trier et les compacter. Pour Ecolo ce service d'utilité publique doit être garanti par le politique.

Sans vouloir entrer dans la polémique liée au retrait des articles 60 consacrés à l'association sans but lucratif, nous souhaiterions vous questionner sur les problèmes structurels que pose cette fermeture et nous vous demandons de vous positionner par rapport à cette problématique.

Les enjeux que nous connaissons tous ne peuvent être ignorés :

- La dimension environnementale (certains citoyens verviétois entassent ou jettent leur plastique dans l'attente d'une solution) ;
- La dimension éducative,
- La dimension emploi (à finalité sociale et insertion socio-professionnelle).

Est-ce que la Ville pourrait imaginer un partenariat public/privé ? Nous regrettons que la volonté politique n'ait pas permis à ce projet de renaître. Il est donc impératif de réfléchir ensemble à une alternative. Plusieurs acteurs sont prêts à s'investir autour de cette initiative citoyenne. Pourquoi ne pas les rencontrer et les épauler dans cette démarche ? Le recyclage du plastique est un enjeu majeur dans la construction d'une société écologique. Qu'allons-nous proposer au citoyen verviétois ? A noter aussi que la Région wallonne pourrait envisager d'intégrer les plastiques dans les parcs à conteneurs. Dans ce cas, une solution serait mise en place par les autorités publiques.

Avec cette question Ecolo espère vous sensibiliser au réel enjeu socio-économique et environnemental lié à cette problématique.

Pour le groupe Ecolo,

Nezha Darraji



Présentation du Budget 2018 du CPAS de VERVIERS

*« Toute personne a droit à l'aide sociale.
Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie
conforme à la dignité humaine. Il est créé des CPAS qui (...) ont pour
mission d'assurer cette aide ».*

En 2018, le CPAS de Verviers restera confronté à la crise migratoire, à cette nouvelle imposition qu'est la généralisation des contrats PIIS (Projet Individualisé d'Intégration Sociale) à tous les bénéficiaires du revenu d'intégration, à la réforme des aides à l'emploi, aux enjeux du vieillissement, etc. Face à des besoins sociaux en expansion, le CPAS doit **s'engager avec détermination** car tous les chiffres présentés montrent une **augmentation de la précarité** à Verviers.

Pour tenter de répondre au mieux à ces situations sociales difficiles, le service de l'Action Sociale a mis sur pied des **projets novateurs** qui seront consolidés en 2018 : cellule « permanences juridiques », Initiative Locale d'Intégration, travail transversal entre les services, projets favorisant l'intégration et l'activation des personnes en difficultés, les mises en autonomie de jeunes mineurs (avec le Service d'Aide et d'Intervention Educative), la collaboration entre le Service d'Aide à l'Enfance et celui de l'ILI pour les mineurs étrangers non accompagnés sortis des Centres d'Accueil, la création de nouveaux locaux pour le service énergie/médiation de dettes, etc.

Si l'Action Sociale constitue le premier défi que le CPAS doit rencontrer, celui du vieillissement de la population en est certainement un deuxième. Le CPAS doit **anticiper** les besoins en services pour les aînés : services à domicile (notamment les repas et les aides familiales), logements adaptés, centre de jour, etc. Deux résidences - La Barcarolle et Saint-Joseph - ont été l'une créée, l'autre renouvelée ; la troisième - La Lainière - est en voie de rénovation : salles de bain, toiture, parking, etc.

La **collaboration** (dans le respect des autonomies) s'impose entre la Ville et le CPAS qui œuvrent sur le même territoire, au service de la même population !

Telle est d'ailleurs la motivation de l'attribution de la dotation communale 2018 au CPAS qui s'élève à 10.753.470,72 € (+ 1,64 % par rapport au budget initial 2017) pour un budget global 2018 qui s'élève à 69.266.040,79 €.

Le CPAS obtient pour 2018, comme pour les années précédentes, le soutien de nombreux « **Pouvoirs subsidiants** » : européen, fédéral, communautaire, provincial.

Des **partenariats** avec le monde associatif verviétois s'intensifient, dans la reconnaissance des spécificités respectives. Des **collaborations** se développent, notamment avec le CRVI (Centre Régional de Verviers pour l'Intégration), avec le RSUV (Relais Social Urbain de Verviers), avec les opérateurs en matière d'apprentissage du français, avec les Services d'Aides Familiales, etc.

L'efficacité et la qualité des Services rendus par le CPAS sont dus principalement à l'**expertise** et à l'**implication** des membres de son personnel. Un grand merci à chacun d'entre eux.

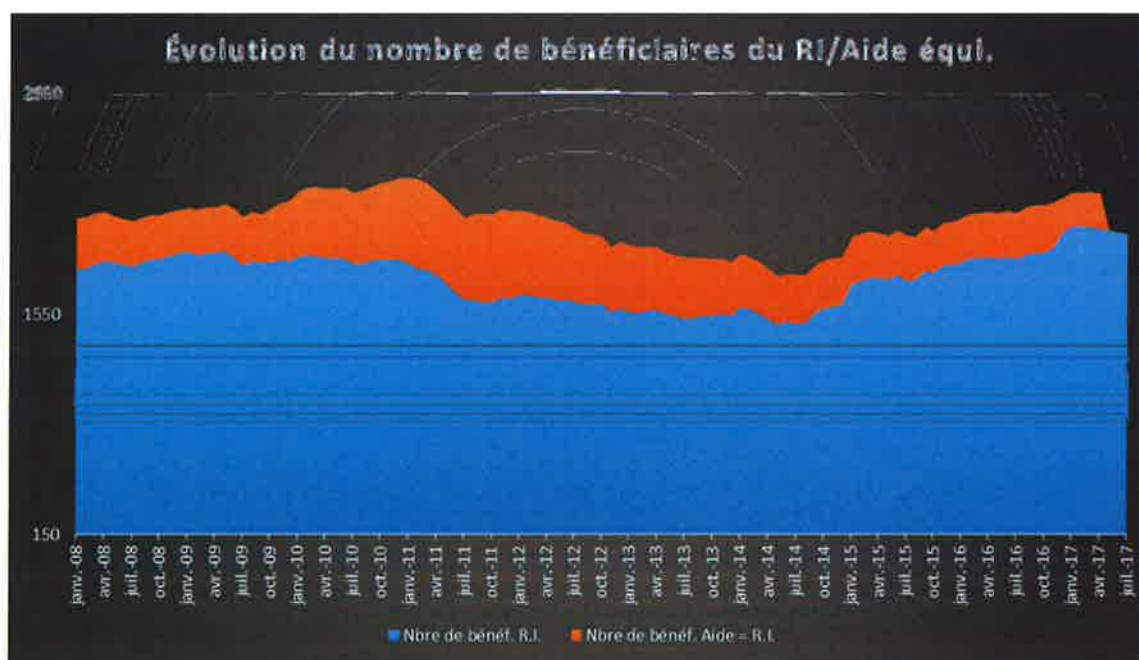
Le CRAC reste très présent dans l'élaboration de ce budget 2018, principalement dans l'élaboration du plan d'embauche. Reste évidemment l'inconnue de la problématique « pension » dans les services publics.

CHIFFRES 2017

Action sociale

1/ En 2016, le CPAS a dû faire face à une augmentation du nombre de dossiers et du coût de l'aide sociale. **En 2017, on parlera plutôt de stabilisation du nombre de personnes bénéficiant du revenu d'intégration et d'une diminution du nombre de dossiers ouverts pour des personnes réfugiées** (attention à la comparaison des chiffres car depuis le 1/12/2016, les bénéficiaires de la protection subsidiaire ont droit au revenu d'intégration alors qu'avant ils bénéficiaient de l'aide équivalente au RI).

Nous vous proposons ci-dessous les derniers chiffres officiels publiés par le Ministère :



	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16
Nombre RI	1796	1759	1762	1822	1812	1860	1853	1872	1897	1908	1912	1894	1911

Mois – Année	RIS	ERIS	Total
juil-16	1904	286	2190
août-16	1927	301	2228
sept-16	1941	298	2239
oct-16	1942	297	2239
nov-16	1966	290	2256
déc-16	2073	218	2291

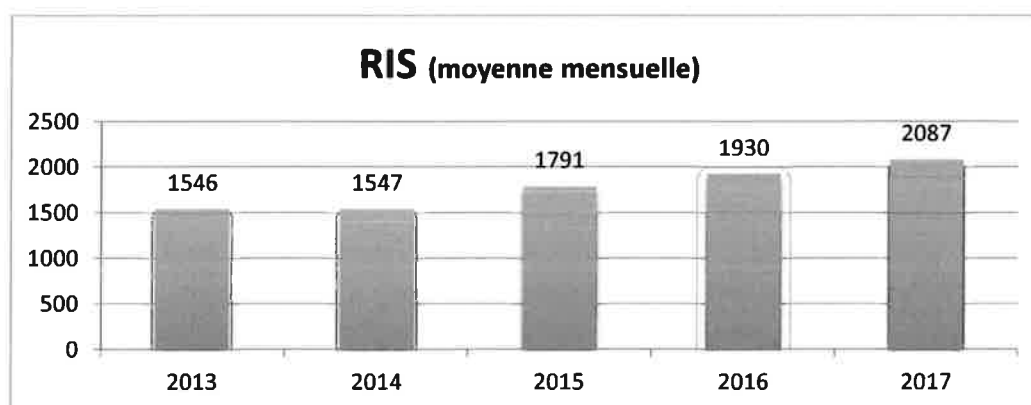
janv-17	2102	220	2322
févr-17	2103	219	2322
mars-17	2102	224	2326
avr-17	2093	220	2313
mai-17	2078	Non communiqué	2078
juin-17	2069	Non communiqué	2069
juil-17	2059	Non communiqué	2059

Cette diminution du nombre de personnes réfugiées est confirmée : par le chiffre d'octroi de primes d'installation, celui-ci est passé de 182 en 2016, à 101 en 2017 ; par le nombre d'octroi d'aides équivalentes au revenu d'intégration qui est passé de 1611 octrois en 2016 à 1262 octrois en 2017 ; par la diminution du nombre de revenus d'intégration octroyés aux réfugiés qui est passé de 422 en 2016 à 292 en 2017.

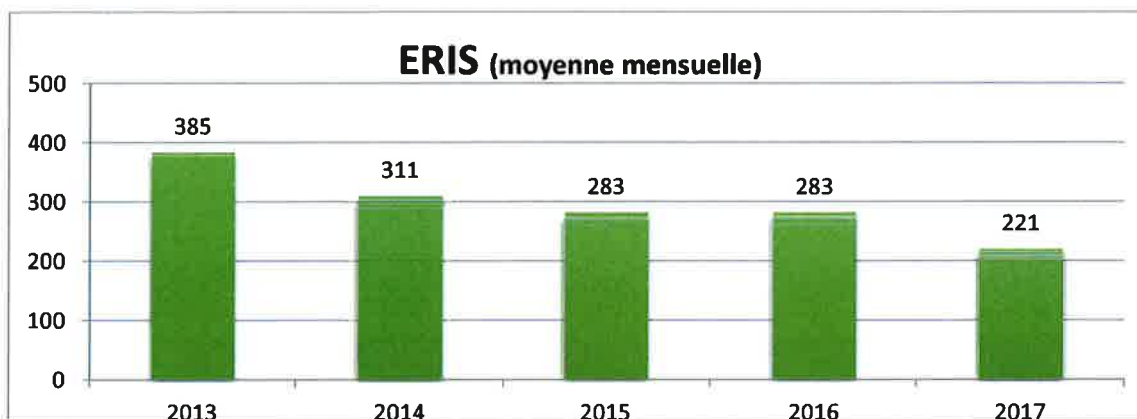
Le paiement de l'aide sociale (toutes aides confondues) est passé de 21.320.106,5 € en 2015 à 23.574.150,94 € au BI 2017 et à 24.196.807,44 € au BI 2018.

Le CPAS, au sein de ses comités spéciaux, prend de très nombreuses décisions : de 19.124 décisions en 2016, le CPAS a **pris 20.312 décisions en 2017** (soit une moyenne mensuelle de 1.692 décisions), dont 14.194 décisions concernant les RI, primes d'installation et ERI. Reste donc près de 6.000 décisions qui concernent des demandes d'aide sociale au sens large.

La stabilisation du nombre de bénéficiaires du R.I. est nettement marquée à partir de mai 2017



Les chiffres pour 2017 sont calculés sur base du nombre de personnes aidées durant les 7 premiers mois



Les chiffres pour 2017 sont calculés sur base du nombre de personnes aidées durant les 4 premiers mois

2/ Suite à l'**afflux** de réfugiés en 2016, le CPAS a décidé de s'impliquer activement pour favoriser leur accueil: outre l'octroi du revenu d'intégration ou équivalent, le CPAS doit faire face à la question de l'accueil, du logement, de l'aide aux cautions locatives, à la prime d'installation. Dans un second temps, le CPAS doit travailler à l'insertion de toutes ces personnes, principalement par l'élaboration des PIIS devenus obligatoires (qui peuvent prévoir par exemple l'apprentissage du français) :

- a. **Une plateforme** a été créée fin 2016, en collaboration avec le CRVI, pour mettre en lien les demandes de logements pour les personnes réfugiées et des propositions de logement de propriétaires 'solidaires'. Cette plateforme sera maintenue en 2018 grâce à une intervention complémentaire de la ville dans le cadre de la politique des grandes villes.
- b. En 2016, le CPAS a obtenu un subside ILI qui a permis de créer une cellule d'accueil pour les personnes réfugiées qui bénéficient du RI. Ce subside est reconduit pour 2018.
- c. Le CPAS de Verviers est également reconnu pour sa bonne gestion de l'AMU (Aide Médicale Urgente) **pour les personnes sans-papier**.

3/ Le CPAS a réorganisé ses services pour faire face aux modifications de loi : **généralisation des PIIS** (projet individualisé d'intégration sociale) à tous les bénéficiaires du RI.

Le CPAS de Verviers est pris pour exemple à l'extérieur pour l'élaboration de nouveaux contrats PIIS ainsi que pour la création de ses bilans sociaux.

Le service insertion totalise **2.257 dossiers actifs en 2017**.

4/ Grâce aux engagements de 11 travailleurs sociaux, le nombre de dossiers par ETP **oscille entre 90 et 95**.

5/ Le nombre de repas à domicile a fortement augmenté et le CPAS distribue actuellement **plus de 100 repas par jour**, une 3^e tournée est donc organisée. Le CPAS souhaiterait atteindre le chiffre de 140 repas distribués par jour en 2018.

Maisons de repos

Le CPAS poursuit son objectif **d'équilibrer les comptes** des 3 maisons de repos.

Une étude sur la charge de travail en hôtellerie dans les maisons de repos a été réalisée pour objectiver les moyens nécessaires au bon fonctionnement. Une proposition de normes d'encadrement doit être élaborée ainsi qu'une réorganisation des services du soin en lien avec une réorganisation du travail d'entretien.

Il faut souligner le très grand taux d'occupation des lits dans les maisons de repos : celui-ci atteint les 99% !

Maisons d'Enfants

L'activité des maisons d'enfants reste constante en 2017 :

- SAAE rue de Bruxelles : 17 situations
- SAAE les Ecureuils : 17 situations dont 1 prise en charge par l'aide à l'enfance
- SAIE chaussée de Heusy : 13 situations



D'autres chiffres de l'action du CPAS sont présentés en fin du document.

BUDGET 2018

Le budget 2017 ordinaire du CPAS se clôture à **69.423.085,14 €**.

L'exercice propre est en boni de 532.171,84 € les antérieurs sont en mali de 648.304,11 €.

Un prélèvement de 116.132,27 € sur le fonds de réserve est donc nécessaire pour équilibrer l'exercice budgétaire global 2018.

La dotation communale s'élève à 10.753.470,72 € avec une augmentation de la ligne de dotation dans le cadre de la politique des grandes villes pour continuer la plateforme logement pour les personnes réfugiées. **On peut donc constater que la ville de Verviers soutient le CPAS dans son action sociale.**

Intervention communale: 10.753.470,72 €

- ✚ 000/48601-01 : intervention communale classique : 10.338.225,83 € (+ 1,5 %)
- ✚ 000/48602-01 : intervention réforme du chômage : 257.710,76 € (+1,5 %)
- ✚ 000/48603-01 : intervention « politique des grandes villes » : 127.534,13 €
- ✚ 000/48604-01 : intervention parking : 30.000 €

Le budget ordinaire prévoit

1/ Evolution des recettes et des dépenses

CPAS	Compte 2015	Compte 2016	2017 Budget	2018 budget
Recettes				
Prestations	9.172.034,5	9.470.756,61	9.473.438,66	9.708.688,43
Transferts	52.320.059,62	54.598.524,03	58.471.418,05	59.342.004,25
Dette	221,62	7,06	200	10
Prélèvements	0,00	0,00	5915,74	17.877,89
Facturation interne	72.798,94	31.950,18	32443,32	32.815,08
Total recettes	61.565.114,68	66.334.547,53	67.963.415,77	64.360.698,16
Dépenses				
Personnel	27.356.100,16	27.990.954,51	29.676.516,20	30.125.939,58
Fonctionnement	4.165.501,28	4.448.394,93	4.957.825,60	4.830.797,82
Transferts	27.573.424,83	28.938.279,29	29.898.595,58	30.563.752,55
Dette	1.793.517,31	3.016.304,53	3.062.867,85	3.010.088,7
Prélèvements	5594,51	100.000	5744,64	5.830,08
Facturation interne	72.798,94	31.950,18	32.443,32	32.815,08
Total dépenses	60.966.937,03	64.525.883,44	67.633.993,19	68.529.223,81
RESULTAT EX. PROPRE	598.177,65	-424.645,56	329.422,58	532.171,84

2/ Le personnel

Le total des dépenses du personnel est de 30.125.939,58 € (pour un coût net estimé à 5.170.014 €).

Le budget 2018 prévoit 486 ETP pour faire face à son fonctionnement.

Le tableau suivant reprend l'évolution du nombre d'assistants sociaux en ETP :

Assistants sociaux	Décembre 2012	Décembre 2013	Décembre 2014	Décembre 2015	Novembre 2016	Septembre 2017	Novembre 2017
Nbre d'ETP	67,93	66,27	64,47	66,54	67,46	76,28	76,78

Cette augmentation s'explique par la nécessité d'engager des travailleurs sociaux pour faire face à la réforme des PIIS et par l'afflux de réfugiés, ces emplois sont entièrement subsidiés.

Le budget 2017 prévoit une indexation des salaires de 1 %, il est prévu des nominations pour un montant de 60.000 €.

3/ Les frais de fonctionnement

Le budget 2018 prévoit une baisse des frais de fonctionnement.

Cette baisse est due en partie au nouveau marché des assurances qui a permis une diminution des dépenses dans ces postes.

4/ L'aide sociale (dépenses de transfert)

4.1/ Le budget prévoit une stabilisation du nombre des revenus d'intégration.

Les dépenses de transferts ont été entièrement revues avec les responsables de l'Aide générale et de l'Action sociale sur base des montants réellement payés sur les dix premiers mois de 2017. Ces montants ont été extrapolés sur une année entière, l'indexation relative à l'indice de bien-être a été ajoutée.

Le budget 2018 prévoit des dépenses pour l'aide sociale d'un montant de 24.196.807,44 €.

Le coût net de l'aide sociale du budget 2018 est en augmentation de 0.4% par rapport au budget 2017 (soit + 16.000 €). Il est de 4.006.617,91 € (le coût net représente les dépenses - les recettes).

4.2/ Le budget 2018 prévoit une augmentation du nombre des personnes mises à disposition dans le cadre de l'article 60 qui passe à 193.

Evolution moyenne ETP art 60§7	2014	2015	2016	BI 2017	Nov 2017	Budget 2018
	171.46	165.68	168.37	182	189	193

Le montant de la subvention dans le cadre des art. 60 « économie sociale » est fixé à 875.442 €.

5/ Les maisons de repos

Le CPAS continue à tendre vers un **équilibre financier au sein de chaque maison de repos (cela devrait être confirmé par le compte 2017)**. Il est prévu une diminution du taux d'occupation suite aux travaux à La Lainière.

Le nombre de repas à domicile est en augmentation et le budget 2018 prévoit une augmentation pour arriver à **140** repas distribués par jour.

6/ Les dépenses de prélèvements

Le budget 2018 prévoit un prélèvement sur ses fonds de réserve disponibles de 116.132,27 € afin de combler le déficit des exercices antérieurs diminué du boni de l'exercice propre. Un prélèvement sur le fonds énergie de 15.173,21 € est inscrit pour équilibrer l'utilisation du fonds énergie.

Les réserves ordinaires ainsi que les provisions pour risques et charges sont globalisées à 4.703.682,55 €.

Les réserves du CPAS sont actuellement suffisantes pour pallier à une éventuelle détérioration de la situation à court terme.



Le Budget extraordinaire prévoit

- ✚ La **réfection des salles de bain** de 'La Lainière', maison de repos qui va nécessiter des investissements pour atteindre le même niveau de qualité que les autres maisons. La rénovation des salles de bains de La Lainière se poursuit, à raison de 50 chambres par an, cette rénovation sera étalée sur 5 ans. Pour le confort des résidents, il n'est pas possible d'aller plus vite dans cette rénovation (12.500 €/sdb, budget de 2.000.000 € sur 5 ans)
Il est également prévu le remplacement des châssis de fenêtres au restaurant du 6eme étage
- ✚ La poursuite de la **rénovation de la maison de l'insertion** (pour y accueillir le service de médiation de dettes et le service énergie) + le changement des châssis de fenêtres par du double vitrage (une demande de subside UREBA va être introduite) + l'aménagement du parking
- ✚ L'aménagement de nouveaux ateliers pour le service des travaux (suite à l'expropriation des bâtiments actuels pour la construction de la nouvelle prison)
- ✚ Divers travaux de maintenance des bâtiments (remplacement de la toiture du bâtiment situé chaussée de la Seigneurie)

Le budget extraordinaire s'élève à 3.883.885 €

Le plan quinquennal

Le plan quinquennal qui accompagne le budget 2018 est à **l'équilibre**. C'est ainsi que la gestion rigoureuse du CPAS permet de pérenniser l'ensemble des services offerts par le CPAS à la population.

La trésorerie du CPAS est bonne



ENJEUX 2018

Action sociale

Il faudra surveiller si la stabilisation du nombre de RI se poursuit, de même que l'évolution du nombre de réfugiés.

Le CPAS a engagé 11 travailleurs sociaux en 2017 pour faire face aux nouveaux enjeux. De nombreux subsides ont été recherchés car tous ces engagements sont entièrement subsidiés. Nous souhaitons pouvoir continuer un travail social de qualité en 2018 et pérenniser un maximum de ces emplois.

1. Généralisation des contrats PIIS

Le CPAS de Verviers a géré de manière remarquable cette obligation de généralisation des contrats PIIS.

Le CPAS a renforcé son staff d'assistants sociaux pour faire face à cette nouvelle imposition.

En 2018, il faudra pérenniser cette nouvelle manière de travailler.

2. En 2017, le nombre de personnes engagées dans le cadre de l'art. 60 a augmenté.

Cette augmentation est due à un nouveau partenariat avec la ville (mise à disposition de 12 art. 60 à titre gratuit + 3 payants) mais aussi à la réforme des aides à l'emploi qui ont rendu ce statut intéressant pour les employeurs dans le 2^e semestre 2017.

En 2018, la réforme des aides à l'emploi du Ministre PY Jeholet pourrait influencer fortement cette politique d'insertion.

3. Déménagement du service de médiation de dettes et du service énergie vers le site d'Ensival. Les nouveaux locaux seront plus agréables pour les travailleurs et permettront de meilleures synergies avec le service insertion.

Le bâtiment sera rénové pour diminuer la consommation énergétique du bâtiment (changement des châssis de fenêtres).

Nous constatons une augmentation des demandes en médiation de dettes, pour le service énergie, pour le fonds social de l'eau, pour le fonds mazout... Alors que les subsides ont diminué !

Un nouveau projet d'élaboration d'un BD sur les économies d'énergie est en cours

4. **L'accueil des migrants** reste un enjeu important pour 2018 ! Nous devons évaluer les différents services mis en place, trouver éventuellement les subsides nécessaires pour les pérenniser.

5. **2018** verra l'agrément des lits d'urgence en '**abri de nuit**' de 9 lits.

L'hébergement d'urgence continuera à se faire en partenariat avec la « Maison Marie Louise » et « l'Accueil », partenariat nécessaire pour une prise en charge globale de ces personnes.

Dans le cadre de cet agrément, nous continuerons la poursuite de la pédagogie mise en place actuellement.

Pour rappel, le plan grand froid a été repris par le service de prévention de la Ville. Le CPAS ne prend donc plus en charge l'accueil au 'café d'hiver'.

Suite au déménagement du service de médiation de dettes et du service énergie, le CPAS étudie la possibilité de transformer le bâtiment de la rue P. de Clermont 64 en **logement d'urgence**/de transit (nous avons reçu un accord de subside de 56.000€ pour la création d'un logement d'urgence).

6. Le CPAS de Verviers a rencontré en 2017 le collectif des sans-papiers pour améliorer le fonctionnement de l'aide médicale urgente, en espérant que ce système ne sera pas modifié par le gouvernement fédéral en 2018.

Personnes âgées/maisons de repos

1. **L'équilibre financier dans chaque maison de repos** a été atteint en 2017, ceci sans perdre la qualité des services offerts par le CPAS.

Suite à une étude réalisée en 2017, de nouvelles normes d'encadrement devront être décidées en 2018.

Il est à souligner l'arrivée d'une nouvelle direction à la Barcarolle en 2017.

La volonté de créer des résidences-services ainsi qu'un centre de jour au sein d'une maison, sont toujours à l'étude.

2. Le CPAS continue à **développer son service de repas à domicile** et a prévu de distribuer 150 repas/jour dès le milieu de l'année.

3. Le budget 2018 prévoit la rénovation de 'La Lainière' par la **création de douches de plein pied au lieu des baignoires**. A raison de 30 chambres rénovées par an, cette rénovation s'étalera sur 5 ans.

4. Le **passage à la PMI** (préparation de médication individuelle) dans les maisons de repos est prévu en 2018 : cela va induire un nouveau fonctionnement au sein des maisons de repos. Il est possible d'espérer une diminution de la consommation des médicaments au sein des résidences

5. Le CPAS continuera la réflexion sur la **création de résidences-services** ainsi que sur la création d'un centre de jour dans une maison de repos.

Organisation du CPAS

Pour une meilleure efficacité du service offert à la population, le CPAS souhaite favoriser la **collaboration** entre les services communaux et les services du CPAS :

- Une bonne concertation au niveau des finances est déjà mise en place ;
- L'intégration du CPAS dans la **cité administrative** ;
- La création d'un **service interne de prévention et de protection au travail commun** au CPAS et l'administration communale (chaque entité gardant son CPPT propre) ;
- Une réflexion commune avec la ville sur l'opportunité de créer un **2^e pilier de pension** pour les contractuels, sur le devenir de l'ancienne maison de repos 'Entre nous' qui est difficile à vendre.

Le CPAS devra également faire face à l'expropriation de ses ateliers pour la construction de la future prison : **ateliers à reconstruire.**

CONCLUSIONS

Les chiffres montrent une **augmentation de la précarité** de la population verviétoise : les budgets sont de plus en plus étriqués.

Toute l'action du CPAS est tournée vers ces personnes les plus fragiles, mais vous l'aurez constaté, il n'est jamais question d'assistanat : le CPAS a une réelle action de remobilisation des personnes en précarité...

Tant que les finances le permettront, le CPAS continuera à développer des actions de lutte contre la pauvreté : nous ne souhaitons pas nous recentrer uniquement sur nos missions obligatoires ! Le CPAS continuera son travail de **collaboration avec différents partenaires** pour une meilleure réponse aux nombreux défis sociaux.

Pour répondre à tous ces enjeux et défis, le CPAS de VERVIERS sait qu'il peut compter sur des équipes et un encadrement de qualité. Merci à tous les travailleurs du CPAS et à ses responsables qui s'investissent chaque jour professionnellement pour répondre aux objectifs de solidarité poursuivis.

Merci au Service des Finances pour la réalisation de ce budget 2018.

Martine Renier,
Présidente du CPAS de VERVIERS

Quelques chiffres du CPAS de VERVIERS

Evolution du nombre d'ETP du CPAS de Verviers

TOTAL GENERAL	ETP
Total 2013 04	474,14
Total 2013 10	469,97
Total 2014 04	463,99
Total 2014 10	467,18
Total 2015 04	459,4
Total 2015 10	463,95
Total 2016 04	463,57
Total 2016 10	465,7
Total 2017 04	477,33
Total 2017 04 BI	488,32
Total 2017 04 MB1	484,42
Total 2017 avec PE MB1	493,42
Total 2017 10 MB2	487,03
Total 2018 04 BI	492,87

Catégories du personnel				Nombre
	ETP	Maribel	Total	
Statutaire	154,42	8,42	162,84	183
Contractuel	125,8	16,25	142,05	194
APE	181,81		181,81	242
BI 2018 (01/2018)	462,03	24,67	486,7	619

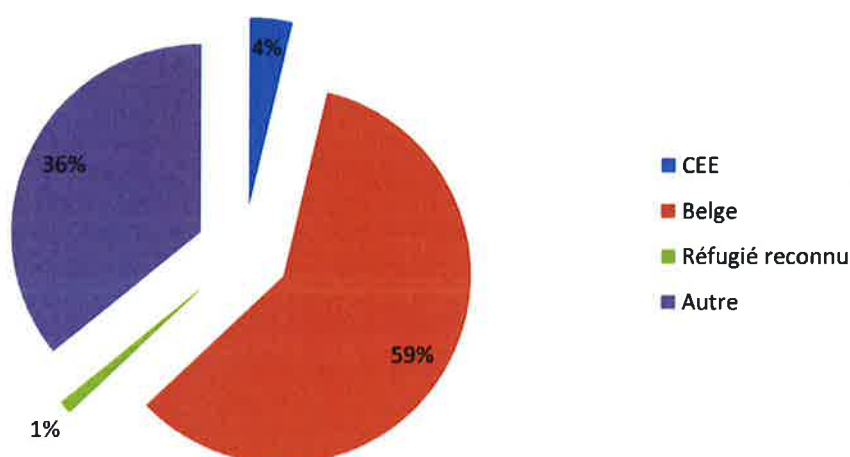
Fonds de réserve et provisions

Etat des fonds de réserve et des provisions	Compte 2016	2017	2017MB2	2018	Compte particulier
FONDS DE RESERVE ORDINAIRE DISPONIBLE	2.684.100,45	2.518.943,92	2.796.907,29	2.570.468,18	04631 000 00001
FONDS DE RESERVE ORDINAIRE DISPONIBLE - Energie	824.387,21	812.555,73	815.129,74	799.956,53	04631 000 00002
FONDS DE RESERVE ORDINAIRE INDISPONIBLE	906.573,12	906.573,12	906.573,12	906.573,12	04632 000 00001
FONDS DE RESERVE ORDINAIRE DISPONIBLE NCA	0,00	0,00	319.978,74	319.978,74	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	100.000,00	105.744,64	103.580,58	106.705,98	04630 000 00003
Total ordinaire	4.515.060,78	4.343.817,41	4.942.169,47	4.703.682,55	

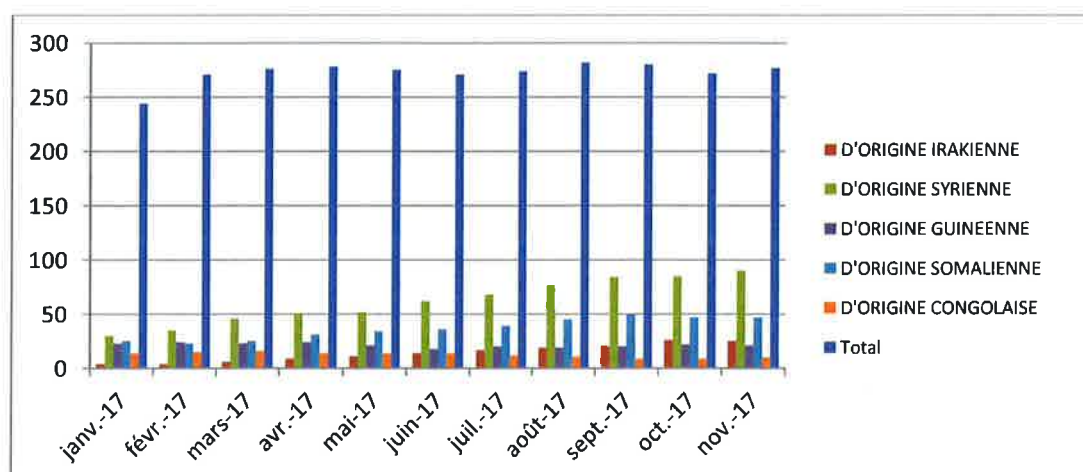
Récapitulatif des logements d'urgence, de transit et d'insertion

Fonction budgétaire	Type de logements	Adresse	Nombre de logements	Propriétaire	Remarque
92802	Urgence	Rue Ortman, 39 (2ème étage)	1	CPAS	Avec abri de nuit au RDC et abri de jour au 1 ^{er} étage
92803	Transit (ou supervisés)	Rue Ortman 42/44 Rue des Raines Place L. Fraipont	2 4 2	Ville Ville Ville	
92804	Urgence	Rue Depouhon, 37	2	CPAS	
92805	Hangar	Rue des Fabriques, 68	0	CPAS	Vendu
92807	Insertion	diverses	10	Logivesdre	
92808	Insertion	Rue de Heusy, 13	3	Synergis (R.C.A.)	
92809	Insertion (ou conventionnés)	Rue Davignon, 10	2	Ville	

Nationalités et origines des BÉNÉFICIAIRES du revenu d'intégration

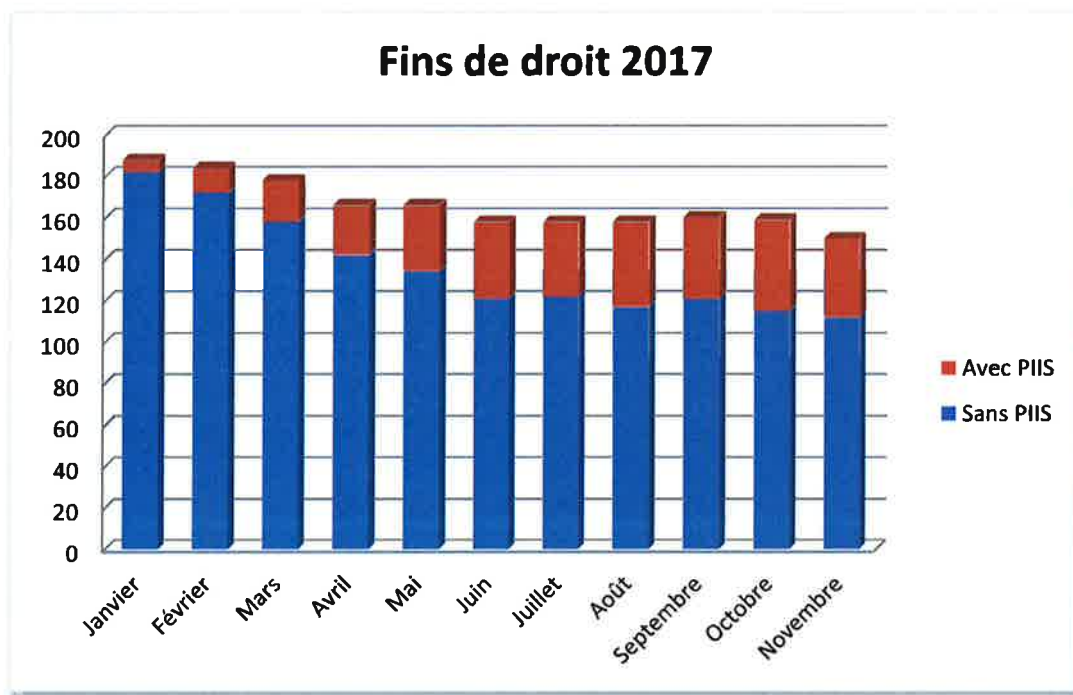


Nationalités RÉFUGIÉS les plus représentées

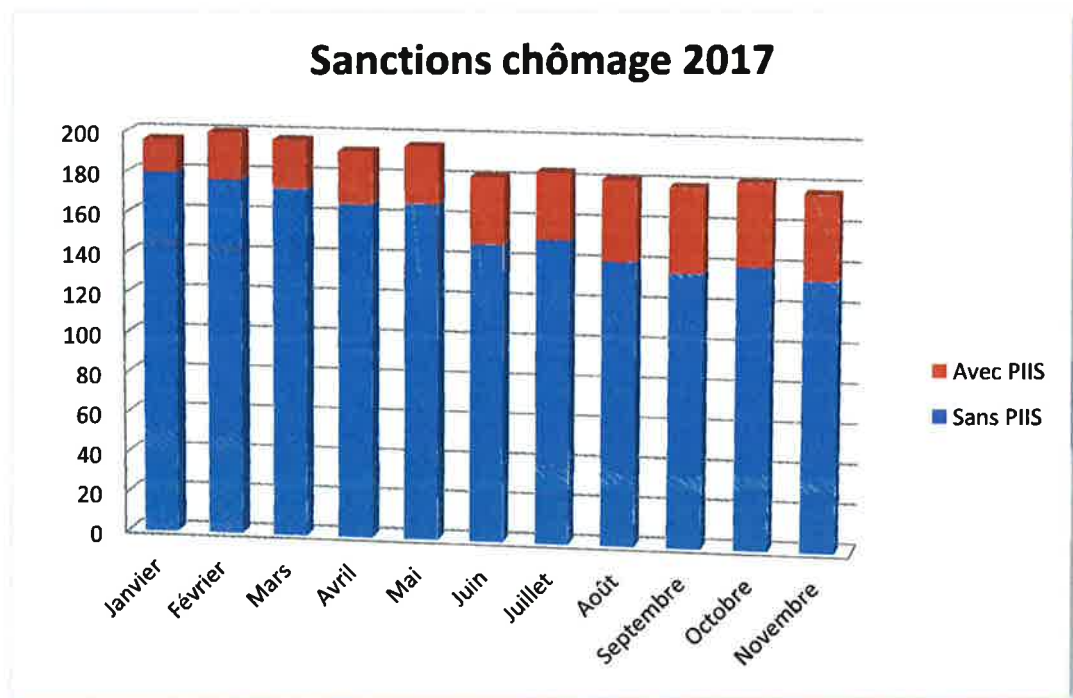


Octroi du revenu d'intégration suite à l'exclusion du chômage

Fins de droit



Sanctions chômage



Service juridique

Le CPAS a créé une cellule juridique en son sein. Les juristes engagés par le CPAS **défendent donc le CPAS en justice** pour les dossiers de l'action sociale, ce qui représente une importante économie et une importante charge de travail :

	Recours	Procédures d'appel	Renseignements juridiques au sein du CPAS
2016	69	17	316
2017	59	15	293

Service Médiation de Dettes

46	Dossiers en attente (dossiers sur liste d'attente)
25	Dossiers en guidance budgétaire (dossiers pour lesquels une guidance budgétaire demeure nécessaire (ex : mesure d'accompagnement))
213	Dossiers amicales
51	Dossiers en Règlement Collectif de Dettes
87	Dossiers clôturés (en attente + amiables)

Le Service de Médiation de dettes a eu à traiter **422 dossiers différents pour l'année 2017.**

Maison Sociale de l'Energie

Cellule de Permanence énergétique

Il y a eu 6.467 dossiers ouverts depuis la création du Service.

1205	RDV fixés
713	Personnes reçues
439	Dossiers différents traités (un ou plusieurs RDV et/ou visite à domicile et suivi)

283	Personnes listées en pré-CLES (Vérification du budget, de la situation sociale et vérification des attestations)
128	Personnes convoquées et éventuellement reçues en CLES (Electricité et Gaz)
28	Personnes reçues en urgence (Bons blancs)

238 dossiers ont été passés au CSSS en 2017

Cellule de Guidance sociale et énergétique (Prévention)

En 2017

508	Dossiers traités (un ou plusieurs RDV et/ou visite à domicile et suivi)
25	Personnes reçues en urgence (Coupures)

72 dossiers ont été passés au CSSS en 2017

Cellule SWDE

En 2017

324	Personnes reçues
-----	------------------

119 dossiers ont été passés au CSSS en 2017

Cellule Fonds Social Mazout

En 2017

303	Personnes reçues
49	Demandes écrites formulées

367 dossiers ont été passés au CSSS en 2017

Cellule de Guidance budgétaire**En 2017**

117	Dossiers en cours
12	Dossiers clôturés
12	Dossiers en attente de Guidance budgétaire

9 dossiers ont été passés au CSSS en 2017

Service Aide à l'Enfance**Maisons d'Enfants**

- SAAE rue de Bruxelles : 17 situations
- SAAE les Ecureuils : 17 situations dont 1 prise en charge par l'aide à l'enfance
- SAIE chaussée de Heusy : 13 situations

Aide à l'enfance

- Suivi des tutelles : 8 (4 mineurs et 4 minorités prolongées)
- MENA placé en internat : 1
- Famille Naissances Multiples : 2 (8 enfants)
- Enfants en internat : 9
- Enfants en SRJ : 2
- Trajets Enfants Placés : 3
- Frais liés aux enfants placés : 3
- Enfants en famille d'accueil : 3
- Intervention exceptionnelle dans le cadre des subsides pour des familles qui ne dépendent pas du CPAS : 6
- 26 familles suivies en 2017 (51 enfants suivis en 2017)
- Au niveau des suivis psychologiques, 6 enfants et 6 parents ont été suivis par la psychologue du service
- Mise en place de projets dans le cadre des subsides « Lutte contre la Pauvreté Infantile » : Colis rentrée (115 colis primaire, 105 colis maternelle), Colis nouveaux nés (80) et Atelier Future Maman (5 participantes)

Famille Jeunes

- 50 enquêtes réalisées
- 15 enquêtes annulées
- 2 demi-enquêtes réalisées
- 6 médiations familiales
- 6 enquêtes en cours
- 8 enquêtes en attente

Service Insertion Socio-Professionnelle

L'année n'étant pas encore clôturée, les chiffres sont **provisaires**. Les chiffres définitifs seront connus début janvier.

Il y a eu 363 personnes : 15 en activations et 349 en art60§7, mais 388 contrats jusque début décembre.

CONTRATS	
Provisoire 2017	
Asbl	75
CPAS	122
Eco Soc	54
Privé + 61	83
Public	39
Sous-total art60§7	373
PTP	5
Activa	3
SINE	7
Sous-total activations	15
TOTAL	388

Concernant les suivis des autres cellules (orientation, SIS, CIME, activation sociale) : le Service recense aujourd'hui 2.273 personnes dont 994 avec un contrat PIIS.

Conseil communal du 29 janvier 2018.

Point 7 de l'ordre du jour : budget du CPAS et projections quinquennales.

Intervention de F.Breuer :

« Quelle Politique Sociale faut-il mener à et pour Verviers ? »

La question sera pleinement au cœur des choix électoraux en octobre prochain.

Elle s'invite déjà au Conseil communal en ce début 2018.

L'analyse récente d'un citoyen éclairé comme Xavier Ciechanowski confirme l'intérêt de se soucier de l'évolution négative pour ne pas dire l'aggravation des indicateurs sociaux .

Je les ai malheureusement souvent évoqués dans une relative indifférence au sein du Conseil communal.

La présentation du budget 2018 du CPAS ainsi que la note de politique générale du président faisant fonction de l'institution doivent être enfin l'opportunité d'un vrai débat sur la question de la politique sociale et les raisons de sa relative inefficience sur le plan local .

Notons au passage que ce débat n'a pas été possible dans le courant de 2017 puisque la réunion commune entre la Ville et le CPAS n'a pas été organisée comme il se doit. Il avait déjà été escamoté en octobre 2016.

Il faut procéder sans tabou à la mise à plat des actions et des dispositifs publics en ce domaine ainsi que leur interaction avec les œuvres sociales d'initiative privée.

Un nouveau paradigme s'impose à Verviers.

Le CPAS doit disposer de tous les leviers et réunir en son sein tous les moyens afin d'être le pilier et le pilote d'une politique sociale tournée vers l'activation, l'insertion et l'émancipation du plus grand nombre de ses bénéficiaires.

Il n'est plus possible d'accepter des discours comme celui du président faisant fonction de l'institution par ailleurs président du Relais social urbain. Celui-ci intitule sa note « gouverner c'est prévoir » mais pour prévoir et gouverner encore faut-il voir clair.

Sa note confirme l'ampleur des problèmes sociaux auxquels Verviers est confronté mais pas plus que le budget 2018 et les projections quinquennales , elle

ne prévoit ni projet ni moyens suffisants . Elle ne traduit aucune ambition et elle ne donne aucune perspective d'une amélioration quelconque .

Cette note est un plaidoyer pour le statut quo , confirme une certaine auto satisfaction et défend avant tout le réseautage , lisez l'associatif caritatif , cher à son parti.

Cette opportunité de débat se présente au même moment où la majorité soumet une motion intitulée 'Verviers ville hospitalière', qui implique le CPAS un peu plus sans qu'il ne dispose de la faculté de faire plus qu'il n'en fait déjà.

Ce débat se présente au moment où le CPAS voit sa direction générale et ses principaux cadres « déboussolés » par l'attitude et les propos du PS et du cdH à leur égard.

Mon intervention s'adresse par conséquent à la Bourgmestre qui dans ce contexte devrait enfin prendre la mesure du profond malaise interne au CPAS et dans le même temps doit prendre enfin la mesure de la réalité sociale de la ville et de l'augmentation de la population précarisée.

L'heure est au bilan et au questionnement.

Première question :

Que reprochez-vous au CPAS et à ses travailleurs pour les considérer aussi mal ?

Vos dernières déclarations Mme Targnion , dans les colonnes d'un quotidien local où vous défendez sans discernement la présidente mise sur la sellette, ont fait beaucoup de peine aux travailleurs et beaucoup de tort à l'institution.

Vous y déclarez « il n'y a pas de problème ...il peut y avoir des tensions comme il y en a partout » et aussi « le CPAS demande toujours plus d'argent à la Ville mais il ne dépense pas du tout et n'a donc pas besoin de tout cet argent ».

Vous démontrez ainsi :

- *votre ignorance de la situation interne au CPAS où les cadres sont sujets au burn out et le risque d'hyper conflit est latent.*

Vos propos confinent au déni et renforcent ce risque alors que vous devriez inviter Mme Renier à se montrer humble et présenter ses excuses au personnel.

Les conditions d'élaboration du budget 2018 , sous la contrainte et avec l'intervention directe du collaborateur de votre échevin du budget , notamment le 31 octobre lors des arbitrages et décisions relatives au plan d'embauche 2018 , confirment que l'institution n' a aucune autonomie.

- *votre méconnaissance des techniques budgétaires et comptables,*

Le budget n'est pas un compte et avec une dotation cadencée depuis des lustres, la bonne gestion et les bonis comptables doivent servir à mener une politique sociale plus ambitieuse et à investir en faveur de l'enfance en difficulté ou des personnes âgées.

Vous devez fortement relativiser le montant des réserves et surtout leur disponibilité. Les chiffres avancés par Mme Renier en section des affaires générales sont surestimés.

Vous ne pouvez pas ignorer les 7.500.000 euros de dotation cumulée que l'institution aurait perçus au cours des 10 dernières années si nous n'avions pas déjà réduit la dotation annuelle de 500.000 euros en 2008. L'effort financier accompli par le CPAS est permanent depuis 10 ans. Inutile d'en rajouter.

Pour revenir sur votre malheureuse assertion , comment pouvez-vous prétendre que 'le CPAS a trop d'argent puisqu'il ne le dépense pas » alors que vous le placez dans l'impossibilité d'utiliser ses ressources au service de son objet social et de sa mission d'intérêt général ?

Vous vous contentez d'engranger les subventionnements accordés par le Ministre fédéral et la Ville n'y apporte pas le complément indispensable pour atteindre des objectifs d'insertion en rapport avec les besoins et les nécessités.

Avec la complicité du CRAC , la tutelle communale impose un carcan budgétaire et une pression sur chaque engagement qui empêche toute véritable action sociale alors que la situation de Verviers justifie d'investir dans ce domaine.

- *votre sous-estimation de l'évolution inquiétante de la précarité et de votre réponse*

Parmi les indicateurs qui confirment la précarité croissante figure le nombre de RIS attribués qui s'élèvera en 2018 à plus de 2.500, soit plus de 25 % en plus par rapport à 2015. Soit plus de 7 % de la population active. Quasi un record en Wallonie.

Les dépenses d'aides sociales dépasseront les 24.200.000 euros contre 21.300.000 euros en 2015

Votre budget ne répond pas aux besoins de l'accompagnement plus intensif et plus proactif qui s'impose et qui suppose plus de moyens humains.

Le nombre trop élevé de ménages et de situations gérées par travailleur social ne leur permet pas de réaliser un tel accompagnement. Celui-ci avoisine les 100 dossiers pour l'aide générale et bien plus encore pour l'insertion sociale et professionnelle.

De 2015 à 2018 la dotation communale augmente de 205.000 euros alors que dans le même temps le coût net de l'aide sociale augmente de 560.000 euros qui dépassera les 4.000.000 euros en 2018. Par conséquent l'institution et ses travailleurs supportent la plus grosse part de cette augmentation !

Plus regrettable encore :

Les chiffres du budget permettent de constater que les recettes en matière d'insertion sont supérieures aux dépenses pour un montant d' 1.180.000 euros.

Par rapport à 2015 les dépenses en matière d'insertion ont augmenté de 800.000 euros alors que les recettes ont augmenté de 2.300.000 euros grâce au financement apporté par le fédéral pour mener une politique bien plus proactive en matière d'insertion.

Il est vraiment indécent de ne pas utiliser pleinement les subventions accordées pour renforcer l'activation du plus grand nombre au bénéfice d'une politique primordiale en regard des indicateurs sociaux qui caractérisent Verviers .

Cela se traduit notamment dans vos résultats et vos prévisions en matière de remise à l'emploi qui stagnent faute des débouchés que vous devriez pourtant activer. Sans pro activité de votre part, le compteur restera bloqué à quelque 180 contrats de type 'article 60'.

C'est nettement insuffisant. D'autant plus que vous avez décidé de réduire progressivement les contrats de ce type dans nos maisons de repos.

.
+++++

Quelques mots d'ailleurs sur votre politique de l'emploi en MRS :

Vos vellétés de réduire l'encadrement en hôtellerie , c'est à dire hors personnel soignant, ne manquent pas d'interpeller puisque l'encadrement reste inférieur de 20 ETP par rapport à l'encadrement relevé dans le secteur à l'échelle wallonne.

Qui plus est vous prévoyez une réduction progressive du nombre de contrats sous article 60 et de contrats d'étudiants. Or sur le plan comptable, la fonction MRS , contrairement à certaines idées reçues, reste bénéficiaire.

Les besoins sont évidents, les priorités sont claires , les moyens existent au niveau de l'institution et là encore vous lui refusez d'en faire bon usage !

Pourquoi flattez-vous ainsi un discours populiste et simpliste qui voudrait que le CPAS coûte assez cher.

Or la question de son coût relatif doit être posée en regard des besoins , des résultats et du champ d'activités d'un CPAS en général et de celui de Verviers en particulier.

Deuxième question partant de ce constat :**Quelle est votre vision de la politique sociale , vous qui déclariez lors de votre accession au mayorat qu'on allait voir votre marque socialiste ?**

Vous semblez ne pas avoir de vision précise ou alors vous partagez celle de Mme Renier qui elle-même est la gardienne du temple cdH et de l'associatif.

Ce qui est inquiétant.

« Martine veut faire bouger le CPAS » déclarez - vous sans trop savoir.

Il est vrai que le seul dossier qu'elle a considéré comme important c'est le déménagement vers la cité administrative. Moi je n'appelle pas cela « faire bouger le CPAS ».

- Où sont les projets en matière d'insertion sociale en dehors des impulsions données par le Ministre fédéral en matière de PIIS notamment ?

- Où sont les projets en matière de vieillissement et notamment de résidences-services ?

- Où sont les projets en matière d'accueil ou d'aide à l'enfance ?

La situation actuelle me laisse un goût amer et un sentiment de gâchis !

En 2015 l'institution que je présidais avait des projets qu'il s'agisse :

- d' action sociale , d'activation et d'insertion socio-professionnelle

L'installation et le déploiement de l'ISP à Ensival préfiguraient d'une action sociale renforcée dotée des moyens indispensables en terme de formation (apprentissage du FLE, savoir, savoir être et savoir-faire , approche spécifique des métiers en pénurie, parenté responsable,....)

La reprise en mains par le CPAS de la distribution d'aide alimentaire devait permettre à sa direction de l'Action sociale de mieux en cerner la réalité et les nécessités.

- d'hébergement pour les personnes âgées.

Lorsque j'ai dû quitté malheureusement la présidence, les conditions étaient réunies pour créer des résidences services en synergie avec les MRS de la Barcarolle et de La Lainière. Depuis lors ce dossier est resté au point mort.

- d'accueil ou d'hébergement d'enfants en danger

Sous ma présidence et à ma demande pressante un dossier de création d'une nouvelle maison d'enfants a été préparé. Le cdH a enterré ce dossier.

Entretemps certains sont toujours hébergés en pédiatrie au CHR faute de solutions plus pertinentes.

- logements publics perdus

Ainsi que je l'ai déjà rappelé le CPAS a perdu plus de 30 logements publics suite à l'entêtement de Mme Renier de les vendre sans tenir compte des clauses suspensives que j'avais explicitement prévues pour qu'ils restent dans le giron des logements publics et surtout que leur bonne destination soit préservée.

Ces projets et cette vision réunissaient la présidence et le comité de direction dans un même élan et une volonté commune d'œuvrer pour le bien de Verviers.

Malheureusement , de 2016 à 2018 , tous les projets ont été gommés.

Depuis 2016, leur implémentation a malheureusement fait place aux tensions et conflits entre l'autorité politique et les cadres jusqu'au dénouement récent que l'on connaît.

Alors que le CPAS aurait pu présenter un bilan positif en 2018 et contribué au redressement de Verviers, force est de constater que depuis 2015 il s'est écarté de cette voie. C'est vraiment regrettable.

Troisième question :

Comment allez-vous gérer la période de transition jusqu'au renouvellement du Conseil de l'Action sociale et l'installation d'un nouveau président le premier jour ouvrable de 2019 ?

Onze mois nous séparent de cette échéance.

C'est court et c'est long . Et dans le cas de Verviers c'est assez long en tenant compte des enjeux .

En tant qu'autorité de tutelle comment pouvez-vous garantir aux verviétois que le CPAS et son personnel seront prochainement en mesure de relever les défis qui les attendent.

Question subsidiaire :

Pouvez-vous rassurer ce personnel par rapport au projet de cité administrative ?

Le dossier de la cité administrative a eu pour effet de « crisper », pour reprendre votre expression, en interne.

Tant sur le plan organisationnel que sur le plan financier il reste des zones d'ombres.

Sur le plan organisationnel et opérationnel pouvons-nous nous dire une fois pour toutes quels services du CPAS seront installés dans ladite cité ?

Sur le plan financier :

Vous avez contraint votre majorité au CAS de provisionner à hauteur de 200.000 euros en 2017.

Envisagez-vous de contraindre à nouveau le Conseil de l'Action Sociale en 2018 à réaliser d'autres provisions dans l'hypothèse plausible d'un compte 2017 positif.

Le plan quinquennal ne prévoit aucune charge particulière en cas d'installation des services du CPAS dans ladite cité ?

Pouvons-nous dès lors considérer que vous avez renoncé à toute contribution du CPAS dans les charges d'emprunts ?

Dans le cas contraire les projections quinquennales que vous nous soumettez ne tiennent pas la route et l'équilibre affiché, n'en serait que plus précaire .

D'autant plus que ces mêmes projections comportent quelques éléments de grande incertitude tels que l'évolution de la charge de pensions ou encore la vente de certains biens.

F.Breuer

Conseiller communal

Membre du Bureau Permanent du CPAS

Remerciements aux services financiers et à l'ensemble du personnel du CPAS qui œuvrent quotidiennement à assurer le soutien et l'aide aux familles et aux personnes en difficulté dans notre ville.

Dernier budget effectif qui sera réalisé par l'actuelle majorité, il est comme il se doit à l'équilibre de même que le plan à 5 ans.

Suffisant pour assurer les missions du CPAS dans la situation actuelle, qui est malgré tout à suivre au niveau de la croissance des aides apportées.

Il est conforme aux accords convenus avec la ville (indexation, dotation de base, spécifique liée aux exclusions du chômage, allocation provenant de la politique des grandes villes pour l'accompagnement et l'insertion des réfugiés.

Il tend à se rapprocher des exigences du CRAC en matière de balise de coût de personnel et de plan d'embauche, tout en maintenant suffisamment de moyens humains pour le bien-être des résidents en MR et de bonnes conditions de travail pour le personnel, la gestion n'étant pas que purement financière ou budgétaire.

Il insuffle au niveau de l'extraordinaire quelques 3,8 mi d'euros pour la maintenance et l'équipement des bâtiments et des services.

Notamment de gros investissements dans l'amélioration des performances énergétiques dans l'isolation et aussi de gros efforts de l'ordre d'1 mi d'euros dans l'évolution informatique du CPAS.

Notons aussi grâce à la gestion dynamique de la trésorerie, une très bonne situation de celle-ci qui permet d'accorder des prêts de soutien à la trésorerie de la ville et qui permettrait au CPAS de faire face à d'éventuels difficultés qui surviendraient.

Un budget que l'on peut qualifier des 3 R

1 Réaliste : il tient compte des réalités sur le terrain et de l'environnement institutionnel du CPAS, il dispose des moyens utiles et nécessaires à ses missions.

2 Raisonnable : il ne va pas au-delà de ce qui est possible, ne se lance pas à corps perdus dans des projets qu'il ne saurait mener à bien et prend en compte de ne pas engager fortement la future majorité.

3 Réalisable complètement au cours de l'exercice 2018 car il tient compte des moyens humains et des ressources qui sont les siennes.

Le PS soutient et approuve ce budget 2018 du CPAS, je vous remercie.

THEODORY Renaud

De: freddy@breuwer.be
Envoyé: mercredi 7 février 2018 09:49
À: THEODORY Renaud
Objet: Re: CC 29/01/2018

Bonjour Renaud,

En attache le texte de mon intervention.

Concernant ma seconde intervention , voici ce que j'ai exprimé :

"Mme Targnion ne doit pas confondre solidarité collégiale et lotissement du pouvoir.

Elle doit comprendre que seul le budget permet d'investir et que le compte intervient a posteriori . Elle ne peut ignorer l'historique d'une dotation communale cadencée.

Je prends bonne note que seuls les services généraux du CPAS rejoindraient la cité administrative."

Merci pour tes bons soins.

Belle journée,

FB

Le 30.01.2018 13:09, THEODORY Renaud a écrit :

Madame RENIER, Monsieur BREUWER,

M. le Directeur général a noté des interventions sur le point ci-dessous. Voulez-vous bien me les faire parvenir afin que je les intègre au P.V. ?

07.- CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (C.P.A.S.) - Budget 2018 et projections financières à 5 ans - Approbation - Décision - Avis de la Section "Administration générale-Police-Sécurité-Prévention-Ressources humaines".

Entendu l'exposé de Mme RENIER (texte in extenso)

Entendu l'intervention de Monsieur BREUWER (texte in extenso)

Entendu l'intervention de Monsieur BOTTERMAN

Entendu l'intervention de Monsieur le Président du Conseil qui suggère d'ignorer les attaques personnelles et inciviles.

7/02/2018

Entendu la réponse de Mme la Bourgmestre qui regrette l'attitude de Monsieur BREUWER. Elle rappelle également que le cadre budgétaire du CPAS est tout à fait réaliste. La dotation communale augmente de 2 % par an. L'action de la Présidente est soutenue par le Collège communal. La collaboration est très importante entre les deux institutions, au travers de plusieurs Echevinats. La politique sociale est transversale à Verviers. En ce qui concerne la cité administrative, la volonté est de donner au citoyen verviétois la possibilité de se rendre en un lieu unique pour trois institutions, la Ville, le CPAS et la Zone Vedre. Elle conclut que l'action sociale ne diminuera en aucun cas à Verviers.

Entendu la réponse de Mme RENIER qui rappelle qu'il n'y a pas de soucis budgétaires particuliers au CPAS et, dans tous les cas, la Ville est présente au besoin. Elle rectifie différentes informations avancées par Monsieur BREUWER. Elle conclut qu'il faut être fier de l'action sociale du CPAS.

Entendu l'intervention de Monsieur BREUWER.

Par 23 voix contre 6 et 4 abstentions.

Merci d'avance et belle journée.



THEODORY Renaud

SECRETARIAT

Place du Marché 55 – 4800 VERVIERS (B)

087 325 365 – Interne : 7172

www.verviers.be

Ce message n'engage nullement l'Administration Communale de Verviers et est transmis à titre informel. Tout courrier officiel doit toujours être confirmé par lettre signée par le Directeur général et par le Bourgmestre ou un Echevin délégué. Par avance merci pour votre compréhension.

Ayez une pensée pour la nature... N'imprimez ce mail que si c'est nécessaire

Centre sportif « Ile Adam ».

Verviers, le 29/01/2018.

Le collège communal s'est engagé formellement dans le lancement de ce projet de Centre de Sports à Verviers. Dans cet engagement, il y a le doublement de la capacité du hall de Gérardchamps pour les sports de ballons, une salle de Tennis de table, un dojo pour les sports de technique de combat ou de défense, une salle d'escalade et une salle de gymnastique. D'autres aménagements mineurs seront également prévus.

Cette étude en cours est menée par un auteur de projet qui a déjà rentré auprès du Collège l'étude de faisabilité, une esquisse et une estimation du coût.

Ce premier dossier a été envoyé via la RCA Synergis à Infraspports à la Région wallonne. Il sera évidemment complété durant l'évolution du dossier et de l'état d'avancement du travail de l'auteur de projet.

La salle de gymnastique prévue correspond à une demande des nombreux clubs de gymnastique de Verviers en manque d'infrastructure moderne dont le matériel peut rester en place. Il y a plus de 1350 membres dans les clubs de gymnastique verviétois, autant si pas plus qu'en football.

Dans notre ville de 55.600 habitants il n'y a pas d'infrastructure fixe pour la gymnastique (sauf à l'étoile ensivaloise dont les installations deviennent vieillissantes). Notre objectif est de continuer à créer une émulation sportive gymnique auprès de nos clubs afin de garder l'expertise présente en leurs seins. Aider à la formation de base des jeunes verviétois est une obligation des autorités communales. L'accessibilité de l'endroit choisi (Ile Adam) est un sérieux atout. Andrimont n'est pas accessible toute l'année (voir la difficulté pour les bus de monter à Andrimont lors d'un hiver rigoureux).

Si le centre de haut niveau est aussi érigé à Andrimont. Il sera très facile d'avoir une collaboration entre les 2 centres. Travailler en équipe ne nous rebute pas. Formatif à Verviers et élites à Andrimont. Championnats provinciaux et régionaux à Verviers, nationaux et internationaux à Andrimont. Cela ne me paraît pas incompatible.

Claude Orban 29/01/2018.

Pourquoi je vote « CONTRE » ...

Motion démagogique et clientéliste qui créera sans nul doute un « appel d'air » sur Verviers qui a déjà payé et qui paye toujours un lourd tribut à l'immigration alors que notre ville est endettée à hauteur de 126 millions d'euros ...

En 10 ans, notre pays a accueilli 1 million de personnes étrangères pour une population de 10,1 millions d'habitants ...

23,4% des Belges vivent sous le seuil de pauvreté et nous nous permettons le luxe, que dis-je, l'injustice criante, d'accueillir des réfugiés économiques avant de penser à nos concitoyens qui vivent dans la pauvreté et qui sont obligés de payer des impôts et taxes aussi diverses que variées sans rien avoir en retour, alors qu'ils ne cessent de remplir des caisses que l'on vide sans cesse pour privilégier les « nouveaux arrivants ».

Nous sommes les plus taxés d'Europe et nous avons les pensions les plus basses d'Europe ... allez comprendre ...

Certains de nos compatriotes, après 42 ans de carrière, touchent 510 € de pension ; d'autres, après 30 ans de carrière comme indépendants et le reste comme salariés touchent 570 € ... à côté de cela, un réfugié bénéficiant du droit d'asile touche lui, plus de 800 €, alors qu'il n'a jamais travaillé chez nous et n'a donc jamais cotisé et rien versé dans nos caisses quelles qu'elles soient !

Les « nouveaux arrivants étaient 134.706 en 2015 – 2016 ... et le taux de reconnaissance au droit d'asile était de 6 sur 10 ...

Déjà en 1980, le secrétaire général du parti communiste Français, Georges Marchais mettait en garde et voulait limiter l'immigration en insistant sur le fait que la France comptait plus de 2 millions de chômeurs ...

En 1989, le premier ministre socialiste Français, Michel Rocard, déclarait sur TF1 :

« Nous ne pouvons héberger toute la misère du monde ; la France doit rester une terre d'asile politique ... mais pas plus ... »

Ces déclarations, c'était AVANT la grave crise migratoire que nous subissons actuellement, avant ce grand remplacement de population qui nous arrive...

Que diraient-ils maintenant ?

A la lecture de cette motion, j'ai été scandalisé, outré car cette motion tente de museler les forces de police comme les citoyens ...

Voilà pourquoi je vote « CONTRE » !

Point de racisme, point de xénophobie, point de rejet de l'autre parce qu'il est autre ou différent ... non, simple question de bon sens, simple tentative de protection du peu qui nous reste et simple question de justice envers tous ceux qui ont contribué à la mise en place et à la pérennité de la sécurité sociale et auxquels on n'a rien demandé pour ouvrir nos frontières sans aucun contrôle ou discernement ...

Bruno BERRENDORF

Conseiller communal

Vice-président du Parti Populaire



VERVIERS

Projet culturel du Grand-Théâtre

« Carrefour des Musiques »



photo Guy Focant © SPW-Patrimoine

Table des Matières

Avant propos	p. 4
1. Grand-Théâtre au « carrefour des cultures » et des partenaires locaux	p. 5
2.1. Le Centre Culturel	p. 5
2.2. Le Conservatoire	p. 6
2.3. La Maison des Jeunes des Récollets	p. 6
2.4. Télévesdre	p. 6
2. Le Grand-Théâtre comme lieu de « diffusion musicale et d'échanges culturels » en lien avec les partenaires de l'Euregio	p. 7
3. Le Grand-Théâtre comme lieu de « création, d'expérimentation et de médiation culturelle.....	p. 10
4. Le Grand-Théâtre comme lieu d'éducation permanente.....	p. 12
5. Le Grand-Théâtre en relation avec les entreprises et les commerces du milieu musical	p. 13
6. Un Grand-Théâtre pour y vivre : le « tiers-lieu ».....	p. 13
7. Configuration du Grand-Théâtre	p. 14
8. La gestion du Grand-Théâtre	p. 16
9. Planning	p. 16
10. Coût des travaux	p. 18
11. Identité et intervention des parties prenantes	p. 18
11.1. Wallonie – Patrimoine	p. 18
11.2. Fédération Wallonie – Bruxelles (FWB) – Infrastructures culturelles	p. 18
11.3. Province de Liège	p. 19
11.4. Liège Europe Métropole (LEM)	p. 19
11.5. « Les Amis du Grand-Théâtre et du Patrimoine verviétois » Fondation d'utilité publique (FUP)	p. 19
12. Les Ambassadeurs	p. 19
13 Utilisation du bâtiment jusqu'à sa réouverture	p.120
Annexes	p. 21
1. Verviers et le Grand-Théâtre : démographie, sociologie, géographie et culture.....	p. 22
1.1. Caractéristiques sociodémographiques de la Ville de Verviers	p. 22
1.2. Verviers dans son arrondissement	p. 23
1.3. Emplacement du Grand-Théâtre dans son espace géographique	p. 23
1.4. Emplacement du Grand-Théâtre dans son espace culturel	p. 23
1.4.1. Histoire du Grand-Théâtre	p. 23
1.4.2. Artistes musicaux verviétois	p. 24
1.4.3. Les grands lieux culturels de l'Eurégio	p. 25
1.4.4. Les autres lieux culturels de l'arrondissement (salles de capacité de 500 à 1000 places)	p. 26
1.4.5. Les lieux culturels à Verviers	p. 26
1.4.5.1. Le Conservatoire (situé à proximité du Grand-Théâtre)	p. 26
1.4.5.2. Le Centre culturel (implanté à l'Espace Duesberg)	p. 27

1.4.5.3. La Bibliothèque	p. 28
1.4.5.4. Les Musées communaux	P. 28
1.4.5.5. Le Spirit of 66	p. 29
1.4.5.6. La Maison des Jeunes des Récollets	p. 30
1.4.5.7. Les autres lieux culturels verviétois	p. 30
1.4.6. Organismes d'événements à Verviers et dans l'arrondissement	p. 31
1.4.6.1. Le Festival International Jazz à Verviers	p. 31
1.4.6.2. Le Festival Paroles d'Hommes	p. 31
1.4.6.3. Le Festival de la guitare	p. 31
1.4.6.4. Les concerts du dimanche matin	p. 32
1.4.6.5. Le Festival de musique sacrée et de musique ancienne de Verviers.....	p. 32
1.4.7.6. Les Musicales Guillaume Lekeu	p. 32
1.4.6.7. Fiesta City	p. 32
1.4.6.8. Le Festival Akiba	p.33
2. Courriers de soutien et de partenariat	p. 34

Avant-Propos

La restauration du Grand-Théâtre de Verviers fait partie des priorités du Collège communal et figure dans la déclaration de politique générale pour la mandature 2012 – 2015 mais aussi dans celle de 2015 - 2018. En introduisant auprès de la Région wallonne un schéma directeur pour l'obtention d'un accord cadre, la Ville a confirmé sa volonté de voir aboutir la restauration du Grand Théâtre de Verviers. Le 21 décembre dernier, le Gouvernement wallon approuvait ce schéma directeur et octroyait à la Ville de Verviers une subvention de 13 Millions d'euros pour la restauration patrimoniale du bâtiment.

Nous avons également le soutien de la Province de Liège et celui de Liège Europe Métropole qui nous octroie une subvention d'un million d'euros.

Afin de pouvoir définir un projet culturel ambitieux pour le Théâtre de Verviers, qui sera restauré dans les prochaines années, la Ville de Verviers s'est adjointe, sur suggestion de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les services de la Spi. En effet, pour savoir si la piste de pôle musical était plausible sur Verviers, la Spi a interrogé différents acteurs culturels locaux mais aussi des directeurs d'établissements culturels situés en Région wallonne. Le choix des personnes interviewées par la Spi s'est fait en collaboration avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. La Spi a remis à la Ville un rapport reprenant le point de vue de chaque intervenant mais donnant aussi des recommandations.

La Ville a soumis les différentes pistes qui se dégagent de ce rapport à la population verviétoise. Deux ateliers publics ont eu lieu les 18 et 24 mars 2017. Le résultat de ces deux ateliers a permis de conforter ou non certains choix émis dans le rapport de la Spi.

Au vu du passé musical de la ville, de l'emplacement géographique du Théâtre, de la diversité culturelle verviétoise, nous retenons le projet du Grand-Théâtre « Carrefour des Musiques »

La présente note a pour objectif de solliciter l'aide financière du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour réaliser un projet culturel qui permet à la Ville de Verviers mais aussi au Grand-Théâtre de renaître culturellement et de s'ouvrir à l'Eurégio Meuse-Rhin.

1. Le Grand-Théâtre au « carrefour des cultures » et des partenaires locaux

Le fil rouge du Grand-Théâtre sera la musique mais le bâtiment accueillera d'autres manifestations culturelles. Le Grand-Théâtre pourra, à l'occasion, accueillir des spectacles, des expositions, des conférences... car « la musique » peut également faire référence à la musicalité d'un texte, d'une peinture, d'une sculpture ou d'un espace.

Nous ouvrirons le lieu à la créativité dans les pratiques artistiques les plus diverses.

1.1. Le Grand Théâtre sera le partenaire privilégié du Centre culturel Verviétois. Celui-ci propose une double spécificité au-delà de son **Action culturelle générale** :

Action culturelle générale (ACG) intensifiée : de par l'ampleur de son projet, de la taille du territoire et du bassin de vie couvert par celui-ci et de la multitude des partenaires associatifs avec lesquels le Centre culturel développe son action. De nombreux espaces du Théâtre (outre la grande salle) pourront être mis à profit par le Centre culturel pour y développer un maillage culturel et associatif favorisant des projets favorisant un mieux vivre-ensemble à Verviers.

L'Action culturelle spécialisée en diffusion des Arts de la Scène (ACSDAS) : le Centre culturel développe depuis de nombreuses années un programme de diffusion à la hauteur de grandes institutions en FWB. Avec près de 130 représentations par an (théâtre, musique, jeune public, scolaire et danse), l'institution met de plus en plus l'accent sur l'aide à la création artistique belge francophone, souvent engagée, mais également divertissante et fédératrice. Des aides, sous forme de résidence ou de soutien technique ou logistique, sont apportées aux artistes. Depuis 2015, le Centre culturel maintient le cap en décentralisant une partie de sa programmation lorsque des jauges plus importantes sont nécessaires et ce, au prix d'efforts techniques et organisationnels supplémentaires et parfois lourds. Des périodes lui seront réservées au Théâtre et ce dans le cadre de son programme de diffusion. Son inscription dans des réseaux de coopération (Festivals Pays de Danses, Paroles d'Hommes, Jazz à Verviers...) consolide sa qualité de partenaire à part entière et permet ainsi l'accueil à Verviers d'artistes de renom.

1.2. Différents locaux du Grand-Théâtre (grande salle ou autres) pourront à nouveau être utilisés par le **Conservatoire** comme salle de cours mais aussi pour diffuser les spectacles que les élèves auront montés et réalisés durant l'année et qui drainent un public nombreux (spectacles remise des récompenses du Chapuis, galas de danse...). Les liens avec le Conservatoire seront renforcés via un intranet commun, qui permettra de diffuser des images en provenance du Théâtre (répétitions, spectacles, infos...) sur des écrans situés au Conservatoire. De même, les salles du conservatoire (salle Luypaerts...) seront utilisées comme lieu de répétition pour des représentations qui auront lieu dans le Grand-Théâtre.

1.3. En permettant à des jeunes de se lancer dans la musique et de se former, et d'expérimenter le contact avec le public, **la Maison des Jeunes des Récollets** est un acteur incontournable de la scène musicale verviétoise qui aura sa place dans le Grand-Théâtre restauré en y organisant des ateliers basés sur la musique et en organisant des rencontres lors de résidences d'artistes.

Les trois acteurs culturels locaux (Le CCV, le Conservatoire et la MJ des Récollets) pourront ainsi renforcer les liens entre eux en proposant de nouvelles activités culturelles communes au sein du Grand-Théâtre.

1.4. La Télévision locale de la région de Verviers, **Télévesdre**, est un acteur incontournable de la vie socio-économique et culturelle. Télévesdre est situé à l'Espace Tremplin de Dison.

Télévesdre souhaite étendre son activité de captation de spectacle au Grand-Théâtre de Verviers. La télévision locale travaillera à partir de sa propre régie installée dans les locaux de Dison et sera connectée au Grand-Théâtre via un réseau de fibres optiques. Il faut savoir que Télévesdre est la seule télévision locale à disposer d'une salle de spectacle qui jouxte ses installations, ce qui lui a permis d'acquérir des compétences dans la gestion permanente de captations allant d'enregistrement de spectacles à des captations d'événements en passant par la mise à disposition d'émissions télévisées spécifiques. En étant connectée aux autres télévisions locales, Télévesdre disposera de possibilités intéressantes et s'adressera à de larges publics de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La possibilité de réaliser des captations télévisées professionnelles doit être envisagée comme un élément de prospection proactive. Il s'agit d'aller chercher des artistes ou des entreprises qui investiraient les lieux du Grand-Théâtre pour un projet de captation télévisée. Les exemples d'utilisation de captation dans la Salle Tremplin de Dison confirment qu'il y a une réelle demande.

La fibre optique (ou tout autre mode de transmission de l'information qui sera utilisé au moment de la réouverture du théâtre) **qui équipera tout le bâtiment permettra de développer un outil pédagogique au sein du Grand-Théâtre.** L'objectif sera d'apprendre aux jeunes générations ou à la population ayant moins facilement accès à la culture, le montage d'un spectacle, le jeu des artistes...

Le Grand-Théâtre ainsi connecté participera au développement des nouvelles technologies sur scène et dans le Grand-Théâtre.

Cet aspect du projet pourra lui servir de carte de visite et faire connaître son infrastructure au-delà de nos frontières. C'est dans cette optique qu'il faudra que le futur site internet du Grand-Théâtre s'ouvre sur « une scène virtuelle » c'est-à-dire un lieu de productions, d'échanges et de participation qui ouvre le Grand-Théâtre sur le monde. Cet espace pourrait présenter des zones d'activités virtuelles pour les artistes et le public comme :

- une scène médias avec tous les contenus multimédias courts ;
- une scène Grand-Théâtre – captation avec toutes les captations du théâtre ;
- la scène « Théâtre secret » avec des vidéos plus insolites sur les lieux et les événements ;
- la scène Grand-Théâtre – citoyens producteurs : les artistes postent leurs propres vidéos ;
- la scène Grand-Théâtre des cultures : un espace pour valoriser les productions vidéo qui mettent en avant les cultures du monde.

2. Le Grand-Théâtre comme lieu de « diffusion musicale et d'échanges culturels » en lien avec les partenaires de l'Euregio

Le Grand-Théâtre est situé au carrefour de plusieurs axes permettant de relier les différents quartiers de la ville mais aussi au croisement de cultures musicales variées puisqu'il est situé à proximité du Conservatoire, du Centre culturel (Espace Duesberg), du Spirit of 66, de la

salle de l'Harmonie qui accueillent des événements musicaux de tous styles. Le **Grand-Théâtre est situé au cœur de son environnement urbain.**

Tous les festivals et organisateurs culturels de Verviers et des alentours (Jazz à Verviers, Festival de guitare, Musicales Guillaume Lekeu ...) ont un jour organisé un concert au Grand-Théâtre de Verviers. De ce fait, le Grand-Théâtre était et redeviendra un **lieu incontournable pour la diffusion de spectacles musicaux.**

Tous ces éléments nous renforcent dans la volonté de faire du Grand-Théâtre un lieu tourné vers la musique avec différentes spécificités et partenariats :

La programmation du **Parkstad Limburg Theaters (PLT) d'Heerlen** peut être citée à titre d'exemple pour montrer ce que nous souhaitons développer au Grand-Théâtre. La programmation d'Heerlen est très variée dans le domaine musical. On y retrouve aussi bien du cabaret, des ballets (« 7even » du Ballet national de Marseille et ICK, « Howl » de Amos Ben-Tal, off Project et Spinvis...), du classique (London Bach Choir d'Angleterre, « récital de Piano » par Camiel Boomsma), un programme jeunesse/famille, de l'opéra/opérette (Tania Kross revisite Carmen, « la dame de Pique de Tchaïkovski » par l'Opéra national et le ballet Théâtre d'Odessa,...), des shows musicaux (Lance Amstrong de Rockopera, Pinkpop une histoire d'amour musical,...). Le Parkstad Limburg Theaters d'Heerlen programme des artistes régionaux, du cirque et du théâtre. Il a une histoire riche de festivals et présente chaque année une grande variété d'organisations pour tous ses visiteurs : le Cultura Nova (festival de théâtre), Schrit tmacher (festival international de danse), festival Orlando (festival de musique de chambre), le Bluesnight Sud et le Jass OUT et Fantazie (festival jeune public).

Les contacts sont en cours avec **l'Opéra royal de Wallonie** et le **Théâtre de Liège** afin de mener à une collaboration future permettant au Grand-Théâtre d'accueillir des créations issues de l'Opéra ou du Théâtre de Liège (voir courriers en annexe). Certaines grandes productions internationales pourront se faire dans la région puisque nous disposerons de lieux de qualité à mettre à leur disposition.

Le Centre culturel d'Eupen « l'Alter Schlachthof » est désireux de collaborer avec le futur gestionnaire du Grand-Théâtre de Verviers, en raison du dynamisme culturel de l'Arrondissement de Verviers, en créant un festival qui tournera dans l'Eurégio. Le Centre culturel d'Eupen est déjà partenaire dans plusieurs projets de l'Eurégio.

Une rencontre avec le fondateur du **Festival Jazz à Maastricht** a permis de nous montrer que l'art et plus particulièrement la musique pouvait être au service d'autres disciplines artistiques mais aussi scientifiques. En effet, des chercheurs de l'Université de Maastricht travaillent en collaboration avec des musiciens pour développer certaines compétences ou produits (nouvel appareil auditif...).

L'Université de Liège, le Centre culturel d'Eupen, le Théâtre de Liège, le Festival Jazz à Maastricht, Le Théâtre de Liège, le Cultuurcentrum Hasselt, l'Expertise Center on Digital Media – Iminds, la PXL Hogheschool –MAD Faculty, le KulturBetried Stadt Aachen, le Regina e.V. – RWTH (Aachen), le Chudosnick Sunergia Eupen et l'Université de Maastricht –UNU MERIT collaborent au projet européen IMPACT. Officialisé en juin 2016, ce projet entend fédérer sur le long terme un réseau transectoriel d'acteurs issus du monde industriel, de la recherche, de la formation et de la culture, en vue de développer une plateforme pérenne dont l'objectif principal est de favoriser une politique de R&D innovante en s'appuyant sur le potentiel d'innovation de chacun. Cette plateforme développera ses activités autour de trois axes principaux : un laboratoire euregional de recherche et développement en Arts, Sciences et Technologies, la collaboration entre artistes, chercheurs et entreprises et la présentation et démonstration de prototypes dans le Forum IMPACT (automne 2017 et 2018).

La Ville de Verviers et l'Université de Liège sont partenaires depuis 2012 dans l'organisation de conférences mais aussi de modules de cours pour le 3^{ème} âge. Grâce aux Fonds européens, un hub créatif existe à Verviers depuis 2016, ce hub propose un programme de rencontres-conférences associant le monde de la recherche, de l'entreprise et le secteur culturel. Nous poursuivrons cette collaboration en développant des liens entre l'art et la recherche dans de nombreux domaines. Nous collaborerons avec les partenaires cités plus haut afin d'intégrer le Grand-Théâtre dans les futurs projets européens qui ont trait avec la Culture. Le Grand-Théâtre deviendra un lieu d'expérimentation culturelle.

D'autres contacts sont en cours avec le **Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne de Namur** qui développe des activités dans le domaine de la diffusion musicales grâce à des ensembles de musiques anciennes et qui est actif dans le domaine de la formation des jeunes chanteurs et instrumentistes aux pratiques anciennes. Le Grand-Théâtre pourra devenir un lieu de diffusion de leurs productions.

3. Le Grand-Théâtre comme « lieu de création, d'expérimentation et de médiation culturelle »

Le Grand-Théâtre de Verviers sera un lieu de création animé en dehors des heures de représentation. En effet, bon nombre d'artistes cherchent des lieux où ils peuvent créer leur propre spectacle. Le Grand-Théâtre sera mis à leur disposition.

Nous prévoyons différents espaces qui seront disponibles à des degrés variables. Des locaux qui en journée permettront des résidences techniques en fin de processus de création. Dans ce cas, les artistes pourront bénéficier de l'appui et de l'aide du régisseur et utiliser les différents espaces du Théâtre. Des résidences d'artistes en cours de projet (espace de réflexion à la création) et qui auront lieu dans des espaces totalement autonomes (sans régisseur) et disponibles plus longtemps.

Les infrastructures du Centre culturel ne sont plus suffisantes en termes de périodes disponibles pour accueillir les demandes d'artistes. Ceux-ci pourront être redirigés vers le Grand-Théâtre. Le Festival international de Jazz à Verviers doit louer des gîtes pour ses résidences d'artistes. L'idéal est d'installer au Grand-Théâtre un appartement que les artistes utiliseront quand ils souhaitent faire de la création à Verviers. Cette aide à la création pourra être encadrée par le Centre culturel de Verviers. Il n'y a pour l'instant pas de résidence d'artistes avec logement reconnue par la FWB dans l'Arrondissement de Verviers.

Une fois restauré, le Grand-Théâtre s'ouvrira sur l'extérieur, à la population en mettant sur pied des master class, des cycles de formation qui permettent au public de rencontrer des artistes. Il y a par exemple une réelle demande d'apprendre à jouer de la guitare « autre que classique ». Les master class permettront aussi de mettre en relation des élèves du

Conservatoire, voisin du Grand-Théâtre, avec des artistes qui se produiront sur la scène. **Le Conservatoire pourra y donner des cours en permanence ou pendant les résidences d'artistes facilitant ainsi le contact entre élèves et artistes.**

Verviers compte 45 écoles, nous créerons un cycle d'éveil musical permettant aux enfants de se familiariser avec ce domaine. Des cours pour apprendre comment est monté un spectacle, comment sont réalisés des décors ou pour comprendre le jeu des comédiens seront mis en place. Les jeunes sont des ambassadeurs extraordinaires pour leurs parents et s'ils ont aimé un événement, ils sont plus enclins à revenir. C'est pourquoi **l'aspect animation pédagogique a toute son importance.**

Les Centres culturels et les Maisons de Jeunes de l'Arrondissement de Verviers confirment dans l'analyse des priorités de leurs publics, l'intérêt à porter aux jeunes et à la musique. Cette convergence de vues s'inscrit dans une perspective historique et future de la place de la musique dans la région verviétoise.

Dans la même optique, la future programmation du Grand-Théâtre pourra également s'inspirer de ce qui se fait à l'Opéra royal de Wallonie. En effet, ce dernier a développé, ces dernières années, une programmation jeunesse et famille très intéressante. Grâce à leurs nombreuses activités (soirées pyjama, opéras pour enfants, activités avec les écoles ...) et à des tarifs avantageux pour les jeunes, l'Opéra royal de Wallonie a attiré un nouveau public. L'Orchestre philharmonique royal de Liège (OPRL) développe un programme jeunesse important dont Verviers pourra aussi s'inspirer (l'orchestre à la portée des enfants dès 5 ans ou les samedis en famille dès 8 ans.

Dès leur plus jeune âge et dès leur apprentissage de la musique, les élèves du Conservatoire auront accès au bâtiment leur permettant de se familiariser avec celui-ci.

Avec un taux de 10,28 % de personne d'origine étrangère, Verviers est une ville multiculturelle qui offre le mélange de différentes cultures, notamment dans le domaine musical. Des cycles de musique du monde et des ateliers à destination d'associations travaillant à l'intégration (multiculturalité, handicap, social) proposés par le Centre culturel pourront être mis sur pied et se dérouler dans le Grand-Théâtre en devenant ainsi un facteur

d'intégration. La finalité est de permettre à la population de s'initier ou d'approfondir ses connaissances dans un domaine.

L'objectif est de **donner un esprit d'ouverture et une sensibilité artistique à toutes les personnes**, qu'elles que soient leur origine, grâce aux activités qui seront proposées dans le Grand-Théâtre. Le futur gestionnaire du Grand-Théâtre s'inscrira dans la politique de l'Article 27 permettant un accès à la culture à tous.

4. Le Grand-Théâtre comme lieu d'éducation permanente

Les caractéristiques socio démographiques détaillées dans l'annexe 1, ajoutées aux crises sociales, humaines, financières que traverse la société actuelle, témoignent de l'urgence et de l'importance de donner aux citoyens de toutes classes sociales confondues des outils pour faire face, prendre position, s'émanciper. La culture a un rôle primordial à jouer dans cette perspective. Tous les projets d'éducation permanente visant à rendre les citoyens responsables autonomes critiques et solidaires (CRACS) pourront trouver place dans les différents espaces du théâtre rénové. Si on s'en tient à la définition du tiers lieu comme espace de rencontres entre personnes de profils différents alors une foule de projets regroupant des publics hétérogènes pourront naître à l'initiative des différents acteurs culturels et sociaux. La diffusion au sein du Grand-Théâtre s'envisagera alors comme un outil et non comme une finalité. Différents thèmes sociétaux seront travaillés au départ de projets artistiques ou à travers l'expression artistique des publics concernés. Démocratisation culturelle et démocratie culturelle sont deux enjeux cruciaux : le Grand Théâtre et les activités qui y seront proposées devront être accessibles à tous et les citoyens devront être soutenus dans leur démarche de participation à la vie culturelle verviétoise.

5. Le Grand-Théâtre en relation avec les entreprises et les commerces du milieu musical

La vie et la pratique musicales sont également possibles grâce aux commerçants et aux entrepreneurs qui fournissent les personnes, les familles, les associations, les établissements d'enseignement, les salles de concert...

Ces professionnels fabricants, commerçants en instruments, partitions, disques, matériels de son, électriques, de studios ou de spectacles sont présents à Verviers et dans l'Arrondissement. Plusieurs magasins de réparation, vente ou d'entretien d'instruments de musique sont situés dans la région : Music plus à Bilstain, Musique Fraipont à Verviers, JippyVents à Dison, Henri Ancion à Herve Sound 7 à Wegnez, Willemsn Sound à Dison, Fun Location à Verviers... sont spécialisés dans la sonorisation... L'arrondissement compte plusieurs studios d'enregistrement comme Hautregard Recording à Herve, Lessuisse A à Pepinster, ainsi que des structures d'expérimentation dans des maisons de jeunes.

Toutes ces compétences peuvent constituer un intéressant gisement d'emplois et de formation. Tous ces professionnels seront contactés afin d'avoir leur conseil ou soutien.

La piste de développer la formation professionnelle dans les métiers de la musique sera élaborée avec la Province de Liège en développant une filière par exemple dans le nouveau Campus provincial situé à proximité du Grand-Théâtre.

6. Un Grand-Théâtre pour y vivre : le « Tiers-lieu »

Un point horeca, bar et petite restauration, sera organisé au théâtre. Celui-ci se situera en complémentarité de l'offre existante dans le quartier. Il sera ouvert en dehors des heures de représentations et permettra au public de venir boire un verre après un spectacle ou à tout autre moment de la journée.

Ce point horeca sera couplé avec le tiers-lieu, c'est-à-dire un lieu où les gens pourront venir rencontrer d'autres personnes, lire le journal, se détendre, étudier, écouter de la musique..., un lieu de mixité sociale donnant envie d'aller voir un spectacle le soir, lieu que les acteurs culturels pourront utiliser pour promouvoir la culture en y organisant des showcase, des

expositions... Cet endroit sera très attractif pour les nombreux jeunes, en particuliers étudiant-e-s qui fréquentent le centre-ville.

Ce point horéca et le tiers-lieu seront situés dans l'extension qui prendra place à l'arrière du Grand-Théâtre car il doit impérativement être facilement accessibles, voire visibles depuis l'extérieur. Leur gestion sera confiée à un opérateur autonome.

La billetterie du théâtre aura toute son importance. Il nous semble intéressant qu'elle soit suffisamment grande pour pouvoir également délivrer des informations touristiques. En effet, la localisation centrale et la proximité de la gare confèrent au Grand-Théâtre une visibilité de toutes parts. Ce lieu sera accueillant, fournira de l'information sur Verviers, sa vie culturelle et sa région et sera tenu par du personnel pouvant aisément parler des spectacles proposés, des atouts de la Ville et de la région verviétoise.

7. Configuration du Grand-Théâtre

Nous reprenons ici les besoins que nous jugeons utiles pour faire du Grand-Théâtre un espace ouvert sur l'extérieur, ouvert à tous les types de publics, à tous les genres musicaux mais aussi à la culture au sens large. Il appartiendra à l'auteur de projet de valider, localiser au mieux ces différents besoins et de voir comment les moduler.

Au vu de la diversité musicale de Verviers valorisée dans le Grand-Théâtre, **la grande salle devra être modulable** avec au moins 700 places assises de qualité suffisante. Cette jauge nous permettra de créer des partenariats avec de grandes institutions ou de faire venir des artistes au cachet plus élevé. Des sièges amovibles ou une possibilité d'accueil du public sur le plateau devra être étudié. Il pourra aussi être envisagé de « fermer » une partie de la salle pour accueillir environ 300 personnes.

A côté de la grande salle, une salle plus petite (foyer), d'une capacité de 150 places assises, accueillera les Concerts du Dimanche Matin, des showcases ou des concerts plus « intimistes », voire des conférences.

Une 3^{ème} salle est prévue dans l'extension contemporaine qui prendra place à l'arrière du Grand-Théâtre. Cette salle sera en connexion direct avec le tiers-lieu. Elle aura une jauge de

200 places assises et pourra accueillir jusqu'à 500 à 700 places debout. La scène de cette troisième salle pourra être en relation avec l'arrière-scène et la scène principale du Théâtre.

Infrastructure

Côté public

- Sièges amovibles pour la grande salle avec une jauge approximative de 1.000 places
- Possibilité de restreindre l'utilisation de la salle au parterre (éclairage différencié)
- Foyer reconverti en 2^{ème} salle de spectacle avec une jauge de 150 places avec sièges amovibles
- Local pour le personnel de salle
- Vestiaires
- Billetterie
- Toilettes et commodités
- Ascenseur
- Horeca bar / petite restauration + tiers-lieu convivial, ouvert, accessible situé dans l'extension
- 3^{ème} scène qui sera située dans l'extension et qui pourra accueillir 200 places assises

Côté scène

- Plateau machiné et scène directement accessible depuis l'extérieur (rue du Manège) pour chargement et déchargement des décors et du matériel
- Maintien de la fosse d'orchestre
- Possibilité de fermer la scène « type cube » pour des représentations plus intimistes
- Zones de stockage pour le matériel éclairage, son et petits décors (mobilier, praticables, etc.).
- Régie

Artistes

- Salle de répétition, classes pour les acteurs locaux du Conservatoire et des mondes associatifs ou culturelles
- Accueil artistes et réfectoire avec salon de détente et cuisine
- Locaux administratifs (bureaux pour 10 personnes, local de stockage, etc.)
- Locaux pour travail technique (bureau pour techniciens, atelier, rangements, etc.)
- Local d'entretien
- Bureau pour le/les régisseur(s)
- Quatre à cinq loges individuelles (avec commodités d'usage)
- Quatre loges semi-collectives (avec commodités d'usage)
- Deux grandes loges (avec commodités d'usage)
- Une loge de maquillage
- Ascenseur technique/monte-charge

- Un appartement dans le cadre de la résidence d'artistes

Captations audio-visuelles

- Câbler tout le bâtiment en fibre optique ou tout autre mode de transmission de l'information utilisé au moment de la réouverture du théâtre
- Équiper le bâtiment en caméras pour l'utilisation du studio de captation audio-visuelle
- Installation d'un green screen

8. La gestion du Grand-Théâtre

Il est envisagé de mettre en place une **asbl supra-communale** pour gérer le bâtiment. Cette asbl associerait des acteurs locaux voire la Province et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il faudra un directeur/trice d'envergure dont le statut reste à définir qui saura à la fois maintenir la ligne de conduite du théâtre à savoir une programmation tournée vers la musique mais aussi permettre l'utilisation du bâtiment aux acteurs locaux.

La gestion culturelle du Grand-Théâtre se fera en contact étroit avec les acteurs culturels locaux comme le Centre culturel et le Conservatoire qui seront des utilisateurs privilégiés de l'infrastructure.

9. Planning

Le présent planning présente les grandes étapes du projet. Il sera affiné en fonction des dates de démarrage effectif des premières étapes.

Planning prévisionnel simplifié État au 19.01.2018	Étapes principales
27 mars 2017	Début de mission de l'auteur de projet
2017	<ul style="list-style-type: none"> - Auteur de projet - étude de programmation et de faisabilité architecturale technique et financière – 9 mois calendrier en ce compris démarrage procédure de certificat de patrimoine et lancement des études préalables en // : - Introduire au Département du Patrimoine du schéma directeur en vue de l'obtention d'un accord-cadre

	- obtention de l'accord cadre en date du 21/12/2017
Début 2018	- Approbation par la Ville de la tranche ferme de l'auteur de projet - Introduction à la FWB - Infrastructures culturelles de la note d'intention culturelle à propos du « Carrefour des musiques » - Commande par la Ville de la tranche conditionnelle (mission complète d'auteur de projet) avec décisions quant au programme et aux pistes d'optimisation
2018	- avant-projet : ± 5 mois (été 2018) - approbation avant-projet par la Ville (septembre 2018) - Introduction par la Ville de la demande d'accord sur avant-projet à la FWB (= 2 ^e étape procédure) : automne 2018.
2019	- projet parties classées : ± 6 mois - obtention du certificat de patrimoine : ± 3 mois - obtention du permis d'urbanisme : ± 4 mois
2020 - 2021	- projet définitif & documents d'exécution : ± 3 mois - approbation par la Ville et introduction de la demande d'accord sur projet à la FWB (= 3 ^e étape procédure) - marchés publics de travaux : publication, analyse, démarches en vue de l'attribution - demande de subsides : Patrimoine et FWB (dernière étape, accord ferme)
2022 -2025	Attribution des marchés et chantier (4 ans)
2026	Réception définitive des travaux

Ce planning ne prend pas en compte les délais de réponse de la FWB aux différentes étapes (4) de la procédure de demande de subsides aux Infrastructures culturelles puisque le présent document servira officiellement à introduire le dossier auprès de la FWB.

10. Coût des travaux

A ce stade et selon les estimations de l'auteur de projet au terme de son étude de faisabilité, le coût pour la restauration patrimoniale du bâtiment et sa réouverture en tant que salle de spectacle répondant aux normes actuelles s'élèverait à **26.052.609€** TVA et frais d'honoraire compris sans les révisions.

L'auteur de projet nous propose une variante sur la base d'un montant de **27.513.684€ TVA** et frais d'honoraire compris pour une hypothèse d'une construction seule du sous-sol de l'extension, étant donné l'importance que ce dernier représente en termes de locaux de rangements et locaux techniques.

La 3^{ème} option proposée est **l'option optimale d'un montant de 30.727.054€ TVA** et frais d'honoraire compris sans les révisions. Cette variante comprend une extension contemporaine qui contient, des bureaux, lieu de stockage, locaux techniques, le tiers-lieu et une troisième scène. Il s'agit des principales modifications apportées par rapport à l'option de base.

L'étude de faisabilité confiée à l'auteur de projet a été déposée à la Ville le 28 décembre dernier : **Sur base de la présentation de cette étude par l'auteur de projet et sur base d'un rapport des services de la Ville, le Collège communal a validé cette étude et a choisi le projet optimal qui permettra à la Ville d'avoir une ambition culturelle forte.**

Dès que le budget 2018 aura été approuvé par l'autorité de tutelle, la Ville commandera à l'auteur de projet la tranche conditionnelle (mission complète d'auteur de projet).

11. Identité et intervention des parties prenantes

Le projet est porté par la **Ville de Verviers**, représentée par son Conseil communal, mais d'autres partenaires sont sollicités pour financer le projet :

11.1. Wallonie – Patrimoine

L'accord-cadre de 13 millions d'euros a été approuvé par le Gouvernement wallon en date du 21/12/2017.

11.2. Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) – Infrastructures culturelles

La FWB est partie prenante de ce projet puisque le Grand-Théâtre est repris dans l'Accord de coopération Patrimoine/Culture d'avril 2008.

La Cellule Architecture de la FWB a participé activement au processus de désignation d'un auteur de projet (accompagnement de la Ville dans la rédaction du cahier des charges et lors de la procédure de marché public, organisation du jury, etc.). Les subsides pourraient atteindre 70% des travaux non éligibles au Patrimoine, puisque Verviers se situe dans une zone prioritaire (Feder).

11.3. Province de Liège

La Province est sollicitée pour une intervention de minimum 4% des postes éligibles patrimoine. Une demande pour connaître le montant de cette intervention a été introduite le 4 août 2017. Nous espérons pouvoir augmenter cette intervention jusqu'à 10 %.

11.4. Liège Europe Métropole (LEM)

Promesse d'1 million d'euros de subside, affecté notamment au paiement des honoraires d'auteur de projet.

11.5. « Les Amis du Grand-Théâtre et du Patrimoine verviétois » Fondation d'utilité publique (FUP)

Cette fondation, créée en 2012, a pour objectif de promouvoir et d'assurer la rénovation ou la restauration et l'embellissement du Grand-Théâtre et du patrimoine verviétois. Elle recherche du mécénat, qui sera affecté à des équipements non subsidiés permettant d'améliorer la future infrastructure. Un appel financier au public sera organisé par le truchement de cette fondation présidée par la Bourgmestre.

12. Les ambassadeurs

Le Collège communal a fait appel à plusieurs ambassadeurs pour soutenir le Grand-Théâtre et sa restauration et pour montrer à quel point cette infrastructure est importante. Il s'agit actuellement d'Eliane Reyes, Roberto Benzi, Sébastien Parotte, les Frères Taloche, Urbain Ortmans, Jacques Stotzem, Patrick Leterme, Philippe Koch et Jean-François Maljean.

Madame Reyes, Monsieur Benzi et l'Orchestre royal de Chambre de Wallonie seront à Verviers le 4 février pour donner un concert exceptionnel. Le Grand-Théâtre étant fermé au public, ce concert se déroulera dans l'église Saint-Remacle.

Par ce concert, nous souhaitons montrer que la musique a bien sa place à Verviers et que nous pouvons accueillir de grands noms comme Madame Reyes ou Monsieur Benzi qui se réjouissent tous les deux de voir le Grand-Théâtre restauré et d'y jouer à nouveau.

Des événements de prestige seront organisés pour renforcer l'image de Verviers et du Grand Théâtre.

13. Utilisation du bâtiment jusqu'à sa réouverture

Trois jeunes architectes de la sprl CoDeAr en collaboration avec le Centre culturel de Verviers lancent un projet de participation citoyenne. L'objectif est de récolter des souvenirs, des anecdotes des gens sur le Grand-Théâtre et d'ensuite en faire une sélection et de les placer sur des « vinyles ou des bâches » qui prendront place sur des panneaux se trouvant aux 7 portes du bâtiment situé rue Xhavée. Deux séances pour récolter les souvenirs ont déjà eu lieu. Un des panneaux sera utilisé pour parler du projet de restauration. Nous sommes en attente du certificat de patrimoine qui doit être délivré par la Région wallonne pour pouvoir apposer des panneaux sur les portes.

Le Collège communal a inscrit au Budget extraordinaire 2018 un montant de 80.000 € pour la réalisation d'une structure éphémère qui permettrait d'utiliser la scène du Grand-Théâtre en toute sécurité et sans accéder aux zones frappées par l'arrêté d'inaccessibilité. Dans cette optique, le Centre culturel utilisera ponctuellement le plateau du Grand Théâtre pour sa future programmation propre. Le marché pour la réalisation de la structure sera lancé en 2018 dès que le budget communal aura été approuvé par l'autorité de tutelle.

ANNEXES

1. Verviers et le Grand-Théâtre : démographie, sociologie, géographie et culture
 - 1.1. Caractéristiques socio-démographiques de la Ville de Verviers
 - 1.2. Verviers dans son arrondissement
 - 1.3. Emplacement du Grand-Théâtre dans son espace géographique
 - 1.4. Emplacement du Grand-Théâtre dans son espace culturel
 - 1.4.1. Histoire du Grand-Théâtre
 - 1.4.2. Artistes musicaux verviétois
 - 1.4.3. Les grands lieux culturels de l'Eurégio
 - 1.4.4. Les autres lieux culturels de l'arrondissement (salles de capacité de 500 à 1000 places)
 - 1.4.5. Les lieux culturels à Verviers
 - 1.4.5.1. Le Conservatoire (situé à proximité du Grand-Théâtre)
 - 1.4.5.2. Le Centre culturel (implanté à l'Espace Duesberg)
 - 1.4.5.3. La Bibliothèque
 - 1.4.5.4. Les Musées communaux
 - 1.4.5.5. Le Spirit of 66
 - 1.4.5.6. La Maison des Jeunes des Récollets
 - 1.4.5.7. Les autres lieux culturels verviétois
 - 1.4.6. Organismes d'événements à Verviers et dans l'arrondissement
 - 1.4.6.1. Le Festival international Jazz à Verviers
 - 1.4.6.2. Le Festival Paroles d'Hommes
 - 1.4.6.3. Le Festival de la guitare
 - 1.4.6.4. Les Concerts du dimanche matin
 - 1.4.6.5. Le Festival de musique sacrée et de musique ancienne de Verviers
 - 1.4.6.6. Les Musicales Guillaume Lekeu
 - 1.4.6.7. Fiesta City
 - 1.4.6.8. Le Festival Akiba
2. Courriers d'intention des futurs partenaires
 - 2.1. de l'Opéra royal de Wallonie
 - 2.2. du Théâtre de Liège
 - 2.3. du Parkstad Limburg Theaters
 - 2.4. de Jazz à Masstrich
 - 2.5. du CAV&MA
 - 2.6. du Centre Culturel Alter Schlachthof à Eupen
 - 2.7. de Télévesdre
 - 2.8. du Centre culturel de Verviers
 - 2.9. du Conservatoire
 - 2.10. de la Maison des Jeunes des Récollets

1. Verviers et le Grand-Théâtre : démographie, sociologie, géographie et culture

1.1. Caractéristiques socio-démographiques de la Ville de Verviers

En 2016, le nombre d'habitants s'élevait à 55.585. La densité de population, largement supérieure à celle de la Wallonie, s'élève à 1660 habitants/km², avec une moyenne d'âge de 39,7 ans et 25,4% de jeunes de moins de 20 ans.

Des habitants quittent Verviers pour s'installer en périphérie. Ceci induit une paupérisation du centre-ville, liée au fait que ce sont majoritairement les classes « moyennes » et « supérieures » qui quittent la ville alors que les populations plus pauvres et plus marginalisées s'y installent. On constate que les personnes étrangères ou d'origine étrangère se concentrent là où le bâti est dense et vieilli, au centre-ville, créant ainsi une ségrégation sociale et ethnique accrue.

Le taux de population étrangère s'élève à 10,78% (au-dessus des valeurs wallonnes de 9,82%) mais les chiffres fournis par l'UNIA présentent un taux de 30% de population belge d'origine étrangère (de 2ème ou 3ème génération). Parmi les 105 nationalités représentées, les Italiens, Marocains, Espagnols, Turcs, Français et Russes tiennent le haut du classement.

La population verviétoise est assez jeune, ce qui est un atout important pour notre projet. Le tissu scolaire est dense et draine chaque jour près de 17 000 jeunes de 2,5 à 21 ans sur la commune :

- Écoles fondamentales : 31 écoles pour 7200 élèves
- Écoles secondaires : 12 écoles pour 7900 élèves
- Écoles d'enseignement spécialisé : 2 pour 500 élèves
- Écoles supérieures : 4 écoles (soins infirmiers, assistant de direction, construction, instituteur primaire) qui regroupent 2000 élèves
- Enseignement artistique : 1 Académie des Beaux Arts (554 élèves pour l'année académique 2016 - 2017) et une Académie de Musique appelée Conservatoire (2328 élèves pour l'année académique 2016 – 2017)

1.2. Verviers dans son arrondissement

Située en Province de Liège, Verviers se classe comme la 7^e des villes les plus importantes en Wallonie. Elle est le chef-lieu de son arrondissement (280 000 habitants) qui comporte 29 communes, 20 francophones et 9 situées en Communauté germanophone.

Verviers se situe à 35 km des frontières hollandaise et allemande.

En termes d'accessibilité, la Ville de Verviers est traversée par l'autoroute E 42 (Battice – frontière allemande), la ligne ferroviaire Aix-la-Chapelle/Ostende en passant par Bruxelles et Liège et de nombreuses lignes de bus du réseau TEC, rendant la mobilité relativement aisée.

1.3. Emplacement du Grand-Théâtre dans son espace géographique

Le Grand-Théâtre est situé au carrefour de rues qui permettent d'accéder à Ensival (via la rue d'Ensival) au Quartier d'Hodimont (via la rue de la Concorde), au quartier des boulevards (via la rue de Bruxelles), au centre-ville (via la rue Xhavée) et à l'Est de la Ville (via la rue Xhavée).

Il est également situé à proximité immédiate de la Gare centrale dont une des lignes de train relie Ostende à Aix-la-Chapelle en passant par Bruxelles et Liège et est desservi par plusieurs lignes de bus (lignes 701, 702, 703, 705, 706, 707, 708, 724, 725, 727, 288 et 388).

Situé au cœur de la ville, il est aisé d'y accéder que ce soit à pied, en vélo, en bus, en train ou en voiture.

1.4. Emplacement du Grand-Théâtre dans son espace culturel

1.4.1. Histoire du Grand-Théâtre

Le Grand-Théâtre, de style néo-classique, conçu sur les plans de l'architecte Charles Thirion en 1890 et inauguré le 29 septembre 1892, fut construit pour remplacer l'ancien théâtre « la Bonbonnière » situé place Verte. L'intérieur du Grand-Théâtre, qui pouvait accueillir à l'époque 1350 personnes (contre 800 à l'heure actuelle), fut élaboré sur le modèle des

théâtres à l'italienne. Les décorations picturales intérieures, de couleur rouge et or, sont l'œuvre de Messieurs Berchmans et Pierre.

Dès son inauguration, il s'agissait essentiellement d'un théâtre dramatique et lyrique ponctué de prestations musicales : orchestre, chorale, artistes en solo. Durant les deux saisons qui suivirent l'inauguration, l'accent fut mis sur l'opéra au départ d'une troupe spécialement constituée à cet effet mais renforcée par des artistes en représentation. Au début de la troisième saison, on remplaça la troupe d'opéra par une troupe dramatique jusqu'en 1914. Entre 1936 et 1968 fut créé un corps de ballet propre au théâtre. Dès le premier quart du 20^e siècle des concours de musique y furent organisés (concours Vieuxtemps, Deru,...). Le Concours de « l'Echo des Travailleurs » avait été créé en 1926 et fut aidé par la Reine Elisabeth, jusque dans les années 50. C'est en 1975 que Raymond Rossius, alors Directeur général de l'Opéra royal de Wallonie – qui gérait le Théâtre royal de Liège et le Grand-Théâtre de Verviers – décida de reprendre le Concours de « l'Echo des Travailleurs ». En 1975 eut ainsi lieu le Premier Concours international de Chant de Verviers. Ce concours organisé tous les deux ans a été organisé jusqu'en 2011.

De 1990 jusqu'à sa fermeture en juin 2015, le Grand-Théâtre abrita le Centre culturel régional de Verviers (qui fut créé le 26 juin 1990). Le théâtre ne produisit plus ses propres spectacles mais fut contraint à « acheter » chacun des spectacles qu'il présentait ou à louer sa salle.

1.4.2. Artistes musicaux verviétois

De grands compositeurs sont originaires de Verviers tels que Guillaume Lekeu, Henri Vieuxtemps. A côté de ces deux grands compositeurs de renommée internationale, Verviers est également la patrie de plusieurs musiciens ou chanteurs importants comme Mathieu Crickboom, Louis Deru, Alphonse Voncken, Pierre Rapsat, Jean Vallée.

Aujourd'hui, Verviers et sa région regorgent d'artistes issus de tous les styles musicaux : Eliane Reyes, Sébastien Parotte, Steve Houben, Jacques Stotzem, Grégory Houben, Julie Mossay, Wendy Nazaré, Céline Scheen, Gilles Bréda, Les détroits du Pélican, Lylou, Pirly

Zurstrassen, Aprile, Guest what, Patrick Leterme, Daniel Thonnard, Guido Jardon, Philippe Koch, Jean-François Maljean...

Le Collectif verviétois Hermutt Loby, un groupe de compositeurs de musique électronique a révolutionné le monde de la Musique Assistée par Ordinateur en créant plusieurs applications (Playground et Beatsurfing) et en détournant des objets classiques de composition pour les transformer en instruments. Début janvier, ils étaient présents au CES, salon high-tech de Las Vegas qui est le plus important salon au monde consacré aux nouvelles technologies. Ils étaient accompagnés de l'incubateur liégeois The Faktory pour dévoiler leur nouveauté : la PlayGround Table.

De nombreux établissements d'enseignement musical et groupements musicaux très diversifiés existent dans l'arrondissement de Verviers.

1.4.3. Les grands lieux culturels de l'Eurégio

La Ville de Verviers est située au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin, à l'intersection de l'autoroute E40 reliant Cologne (105km), Maastricht (50km), Liège (35 km) et Bruxelles (125km), et de l'autoroute E42 reliant Verviers à l'Allemagne.

Au cœur de cette Eurégio, se situent de grandes institutions culturelles telles que le Théâtre de Liège, l'Opéra royal de Wallonie, le Cultuurcentrum à Hasselt, le Theater aan het Vrijthof à Maastricht, le Kulturbetrieb à Aachen, le Parkstad Limburg Theaters à Heerlen et le Chudoschnik Sunergia à Eupen (Centre culturel, Ancien Abattoir). Des partenariats seront conclus avec ces différentes institutions et des contacts approfondis ont d'ores et déjà eu lieu dans ce sens.

Avec plusieurs productions annuelles, le Théâtre de Liège est à l'étroit en ses murs. Le Directeur M. Rangoni recherche des scènes pour travailler en réseau. Une collaboration est souhaitée de part et d'autre entre le Théâtre de Liège et Verviers. Il en va de même pour le Centre d'Art Vocal et de Musique ancienne de Namur. M. Marchal, rencontré par la Spi, a pointé une vraie difficulté à trouver des lieux et des partenaires pour monter des spectacles

chantés. Monsieur Mazzonis (Opéra royal de Wallonie) a également marqué son intérêt pour le Grand-Théâtre.

Des contacts fructueux sont en cours entre l'Echevinat de la Culture et le Parkstad Limbourg Theaters à Heerlen et avec le Festival de Jazz de Maastricht pour conclure de futurs partenariats.

1.4.4. Les autres lieux culturels de l'arrondissement (salles de capacité de 500 à 1000 places)

L'arrondissement de Verviers compte quelques salles avec une capacité de places oscillant entre 500 et 1000 places.

Il s'agit du Théâtre de Spa (458 places assises), de la salle de spectacle « Les Pyramides » du Centre culturel de Welkenraedt (585 places assises), le Kursaal à Dolhain (capacité de 1000 places debout), la salle de la Fraternité à Malmedy (750 places assises) et l'Aalterschlachthof à Eupen (700 places debout ou 300 places assises). Sauf la salle du Théâtre de Spa, toutes ces salles sont plus modernes que le Grand-Théâtre et elles n'ont pas la configuration d'un théâtre à l'Italienne. Le Grand-Théâtre de Verviers apparaît le seul à offrir à ceux qui le souhaitent un cadre néo-classique assorti de technologies de pointe.

D'autres projets sont en cours sur l'arrondissement de Verviers. Il s'agit notamment de la création d'une salle polyvalente à Theux d'une capacité de 400 places assises et 1000 personnes par l'ajout de gradins amovibles. Mais aussi à Stavelot avec la création d'une salle d'une capacité de 350 places pour le Centre culturel dans une aile de l'abbaye de Stavelot.

1.4.5. Les lieux culturels à Verviers

1.4.5.1. Le Conservatoire (situé à proximité immédiate du Grand-Théâtre)

Le Conservatoire de Verviers est l'académie de musique la plus importante en nombre d'élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Loin de l'image poussiéreuse d'une école destinée à l'élite, le Conservatoire s'est résolument tourné vers son époque. La direction et l'équipe pédagogique ont à cœur de rendre cette école vivante et d'en faire un lieu de rencontres artistiques, tourné vers l'extérieur, où chacun s'épanouit à son rythme.

Le Conservatoire de Verviers dessert trois implantations (Verviers, Herve, Limbourg) permettant ainsi l'accès à la culture pour un large public. Il souscrit pleinement aux finalités de l'enseignement artistique en concourant à l'épanouissement de ses élèves par la promotion d'une culture basée sur l'apprentissage de langages et de pratiques artistiques variés. Il offre ainsi un enseignement de « haut niveau » préparant les élèves qui le souhaitent à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur.

De plus, le Conservatoire permet aux étudiants, par le biais de nombreux ateliers, d'auditions, de spectacles, de rencontres interdisciplinaires, de devenir des acteurs autonomes de la vie culturelle régionale en s'insérant dans des groupes déjà formés ou en ayant les capacités d'en développer de nouveaux.

La Ville de Verviers organise au sein du Conservatoire un enseignement artistique à horaire réduit dans les trois domaines suivants : la musique (formations musicales et instrumentales, cours de chant et ensembles vocaux), les arts de la parole et du théâtre (déclamation, art dramatique, etc.) et la danse (classique et contemporaine).

1.4.5.2. Le Centre culturel (implanté à l'Espace Duesberg)

Depuis la fermeture du Grand-Théâtre en juin 2015, le Centre culturel a recentré une grande partie de ses activités sur l'Espace Duesberg d'une capacité de 264 places. Pour les spectacles de plus grande envergure, le Centre culturel délocalise ses activités dans d'autres infrastructures de l'arrondissement, dont celles citées plus haut.

En plus du théâtre, la programmation de l'Espace Duesberg est destinée aux spectacles scolaires et jeune public. La musique et la danse sous toutes ses formes y sont présentées, le cycle de l'Exploration du Monde en présence du réalisateur du film y est diffusé. Le Centre culturel accueille des conférences et des festivals: le Festival Paroles d'Hommes, le Festival Pays de Danses, le Festival de la Guitare et le Festival de Jazz. Des expositions d'œuvres d'art plastique d'artistes locaux et régionaux ornent les cimaises de la cafétéria et de la mezzanine du premier étage.

En juin 2017, le Centre culturel de Verviers a confirmé les trois grands volets de son projet culturel : une action culturelle intensifiée, une spécialisation en diffusion des arts de la scène et une coopération entre les centres culturels de l'arrondissement.

1.4.5.3. La Bibliothèque

La bibliothèque de Verviers est située place du Marché n°9. La section adulte possède plus de 100.000 livres, pour tous les publics à partir de 12 ans. Y sont accessibles des livres documentaires sur tous les sujets, des romans de tous styles (les classiques et les nouveautés), des essais, du théâtre, des BD et mangas, des livres audios, etc. La bibliothèque dispose d'un accès Wi-Fi pour tous ses abonnés. Des postes Internet sont également mis gratuitement à la disposition des lecteurs. Le fonds régional regroupe un grand nombre de documents (monographies, biographies, documents d'archive, mortuaires, journaux et revues) concernant l'arrondissement de Verviers. Le fonds Weber est constitué des collections rassemblées par Armand Weber, grand bibliophile verviétois du XIXe siècle, comportant de nombreux ouvrages d'intérêt régional. La bibliothèque possède une riche collection d'ouvrages très anciens et de manuscrits. Le fonds Raymond Queneau rassemble de nombreux écrits de l'auteur français, avec leurs traductions, adaptations, manuscrits, notes de travail... La section jeunesse propose plus de 50 000 livres plus particulièrement adaptés à un public de 0 à 18 an: des albums illustrés pour tout-petits aux romans (sélectionnés par tranche d'âge), en passant par les contes, BD et mangas, mais aussi les documentaires sur tous les sujets.

En 2019, la Médiathèque et le Centre communal d'Informatique intégreront la Bibliothèque permettant une offre multimédia au public. Des travaux d'aménagement sont d'ores et déjà budgétés.

1.4.5.4. Les Musées communaux

Le Musée des Beaux Arts et de la Céramique situé rue Renier 17 : le musée fut fondé en 1884 par Jean-Simon Renier, peintre, historien et collectionneur ; il était spécialiste de l'histoire de la gravure liégeoise et laissa un remarquable ensemble d'œuvres gravées des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, représentatives de cette école célèbre, collection actuellement complétée par des productions modernes et contemporaines. Le Musée offre une des plus belles collections

belges de céramiques par le nombre, la qualité et la diversité de ses pièces. Le Musée propose un véritable panorama de la peinture européenne du XIV^e au XX^e siècle. L'art moderne n'est nullement oublié puisque des salles sont consacrées à l'Ecole intimiste verviétoise, aux contemporains figuratifs et au non-figuratifs. Le musée accueille de nombreuses expositions temporaires, des conférences mais aussi des concerts. Il veille à restaurer des œuvres. Il est également le dépositaire de nombreuses machines textiles qui se trouvent dans le bâtiment industriel « Le Solvent » afin de sauvegarder le patrimoine industriel verviétois.

Le Musée d'Archéologie et du Folklore est situé rue des Raines 42 : musée qui regroupe des ensembles mobiliers des 17^e, 18^e et 19^e siècles groupés de façon homogène. Le second étage comprend une remarquable collection de dentelles anciennes ainsi que des vestiges archéologiques, préhistoriques et romains découverts dans la région verviétoise.

Un projet d'un espace muséal est à l'étude, il accueillera d'une part, un parcours Beaux-Arts rassemblant les collections de peintures et de sculptures des musées communaux, et, d'autre part, un parcours présentant l'histoire de Verviers, centré sur le 19^{ème} siècle.

1.4.5.5. Le Spirit of 66

Verviers est internationalement connu pour sa salle (privée) de concert le « Spirit of 66 », place du Martyranimé par M. Francis Geron. Au fur et à mesure des années, le « Spirit » s'est spécialisé principalement dans l'organisation de concerts de rock et de blues, mais propose également d'autres styles de musique, comme le rock progressif, le hard rock, le métal, le jazz, la country, la salsa, le reggae, etc.

Malgré une capacité limitée à 350 spectateurs, de très grands noms se produisent sur la scène du Spirit 66 tels que Paul Rodgers, Alvin Lee, Simon Phillips, Pat Travers, Peter Green, Robben Ford, Saga, Wishbone Ash, Billy Cobham, Pendragon, IQ, Camel, Porcupine Tree, Allan Holdsworth, Canned Heat, Caravan, Spock's Beard, Arena, Albert Lee, Angra, Stratovarius, Flower kings, Peter Hammill, Gong, Magma, Mick Taylor, Molly Hatchet, Fish, Rose Tattoo, Manfred Mann Earth Band, Steve Hackett, Carl Palmer, Leslie West, Focus, Nazareth, etc.

1.4.5.6. La Maison des Jeunes des Récollets

Une Maison des Jeunes construit des projets avec et pour les jeunes prioritairement âgés entre 12 et 26 ans, sans discrimination, dans un objectif d'éducation et de développement de la citoyenneté. Mais la MJ des Récollets est connue pour ses dynamiques musicales avec plusieurs dimensions et plusieurs façons de les aborder.

La MJ donne la possibilité à des groupes connus ou inconnus de venir se produire sur sa scène. Elle organise des showcases en partenariat avec le Centre culturel de Verviers qui anime, à raison de 5 fois l'année, des temps de midi les jeudis.

Les artistes ont la possibilité de venir enregistrer une démo de qualité pour démarcher leur projet artistique ou de venir en résidence pour peaufiner leur jeu de scène.

La MJ propose son aide pour toutes demandes pour "booster" son groupe, son collectif, son projet... et met ses locaux à disposition des jeunes qui souhaiteraient organiser des concerts. Enfin, la MJ propose régulièrement différents stages de formation technique (régie son et lumière).

Il faut souligner que la majorité des Maisons de Jeunes de l'Arrondissement de Verviers développent des ateliers musicaux et disposent de petits studios d'expérimentation.

1.4.5.7. Les autres lieux culturels verviétois

A côté de ces institutions, la Ville de Verviers possède une salle de prestige, l'Harmonie, d'environ 250 places assises, qui ne possède pas sur place d'équipement technique pour accueillir des spectacles et est peu utilisée à cette fin.

Retenons encore, notamment, la Galerie Nao, la salle située dans les sous-sols du Manège (en face du Grand-Théâtre), le futur théâtre « Le Peigné » près de l'hôtel de Ville et la Villa Sauvage (à Ensival-Verviers) qui témoignent de la richesse et de l'activité du secteur culturel privé à Verviers.

1.4.6. Organismes d'événements à Verviers et dans l'arrondissement

1.4.6.1. Le Festival international Jazz à Verviers

Le Festival international Jazz à Verviers a été créé par quelques amateurs passionnés emmenés par Jean-Marie PETERKENNE et dont la directrice est Béatrice Pottier, initiative qui a permis depuis 2007 de proposer plus de **70 concerts de grande qualité** qui ont contribué à faire découvrir par un large public le jazz sous toutes ses formes. Le festival a vu jouer des artistes comme Viktor Lazlo, José Van Damme, David Linx, Toots Thielemans, Manu Katché...

Des collaborations se développent entre les festivals de l'Euregio à Maastricht, Liège et Aachen, avec le centre culturel d'Eupen et avec le festival de Rimouski (Québec).

1.4.6.2. Le Festival Paroles d'Hommes

Ce Festival Paroles d'Hommes a été créé en 2002 à l'occasion du 100^e anniversaire de la Ligue des Droits de l'Homme. Il s'agit d'une association portée par des représentants locaux attachés aux valeurs véhiculées par la démocratie, les droits humains et des peuples. Patrick Donnay en est le Directeur artistique. Dans le cadre de ce festival qui a lieu chaque année, différents spectacles et concerts sont organisés dans plusieurs lieux culturels de la Province (la Cité Miroir, l'espace Duesberg, le Forum des Pyramides à Welkenraedt...) mais aussi le Grand-Théâtre avant sa fermeture en juin 2015. Des artistes comme Linda Lemay, Cali... ont joué dans le cadre de ce festival.

1.4.6.3. Le Festival de la guitare

Ce festival fut créé en 2005 par l'asbl Look at Music et a vu se produire de grands guitaristes aussi bien sur la scène du Grand-Théâtre, qu'au Spirit of 66 ou dans d'autres lieux culturels de la région (Kursall, Espace Duesberg,...). Les guitaristes qui s'y sont produits sont Jacques Stotzem, Philippe Catherine, Scott Henderson, Thomas Dutronc...

1.4.6.4. Les Concerts du dimanche matin

Les CDM organisent depuis de nombreuses années une suite de 12 concerts de musique de chambre, les dimanches à 11 heures. Avant la fermeture du Grand-Théâtre, ces concerts

avaient lieu au Foyer. Depuis septembre 2016, ils ont lieu soit au Conservatoire soit à l'Espace Duesberg.

1.4.6.5. Le Festival de musique sacrée et de musique ancienne de Verviers

Le Festival de Musique sacrée et de musique ancienne a vu le jour en 2007 à l'initiative de Jean-Michel Allepaerts, organiste, titulaire des orgues de l'église Primaire Saint-Remacle. Il présente de nombreux concerts classiques de grande qualité.

1.4.6.6. Les Musicales Guillaume Lekeu

Ce Festival se déroule à Verviers et comprend conférences, expositions et concerts. Le premier festival a eu lieu en 2012. Dans le cadre de l'édition 2014, un concert symphonique consacré aux musiques de films de légende interprété par l'Euro Symphonic Orchestra et des Solistes ainsi que des projections d'extraits ont eu lieu au Grand-Théâtre. En 2017, le thème du festival qui s'est tenu le 1^{er} juillet à l'Harmonie était « le Traité de Rome ou les 60 ans de l'Europe en Musique ». Il est présidé par Mme Gillard, professeur au Conservatoire et maman d'Eliane Reyes. Le festival, en 2018, sera ponctué par des représentations avec Eliane Reyes et Patrick Poivre d'Arvor.

1.4.6.7. Fiesta City

Fiesta City est un festival musical gratuit organisé chaque année et se déroulant le dernier week-end du mois d'août au centre ville de Verviers. Des artistes d'univers différents se produisent sur différentes scènes comme Axel Red, les Innocents, Hoverphonic, Louis Bertignac, Machiavel, Puggy, Hugues Auffray, Adamo... C'est aussi l'occasion pour des artistes régionaux de se produire sur scène et de se faire connaître.

1.4.6.8. Le Festival Akiba/Verviers

Depuis deux ans, à l'initiative de l'Echevinat de la Culture et du club Manga, un festival consacré au Manga et à la culture japonaise a vu le jour. Celui-ci a réuni plus de 1000 personnes la première année et 1500 personnes la deuxième année et a attiré notamment

un public de jeunes venus de Verviers et de toute la Province de Liège, voir même encore de plus loin. Il collabore notamment avec les associations Belgotaku et Passerelle-Japon.

2. Courriers d'intention des futurs partenaires

GRAND THEATRE - NOTE d'INTENTION CULTURELLE

Chers collègues,

Ce point a l'air d'un point mineur – « envoi d'une note d'intention culturelle » - mais nous discutons ici d'un des dossiers majeurs pour Verviers dans les prochaines années.

Penser que Verviers se redressera uniquement grâce à l'économie, ce serait une grave erreur. Les Verviétois aiment leur ville. C'est un fait qu'une grande majorité de verviétois ne descend plus au centre-ville, c'est un fait aussi qu'ils sont critiques quant à l'état général de la ville mais penser qu'ils ont tourné définitivement le dos à Verviers, c'est faux. Il ne faut pas s'y tromper.

Par ailleurs, les Verviétois aiment le Grand Théâtre. C'est l'emblème de tout le passé florissant de Verviers mais c'est aussi l'un des principaux atouts dans le futur pour parvenir à lui rendre la place qu'elle mérite, la positionner dans la Province, dans l'Euregio.

De nombreux citoyens se mobilisent depuis des années pour sauver le Gd Th et le dossier qui nous est présenté aujourd'hui est le résultat du travail des différentes majorités depuis plus de 5 ans.

DONC, le MR est bien conscient de l'importance de la rénovation du Gd Théâtre et du fait qu'il faut un projet ambitieux, pas seulement la rénovation à l'identique, pour avoir des impacts positifs sur l'ensemble de la ville et de ses citoyens.

Mais votre dossier pêche par de graves manquements, de nature budgétaire :

- Vous annoncez un coût de 30,7 millions HORS révision. On sait bien qu'il faut compter 10% de plus sur un chantier pour les mauvaises surprises et on doit s'attendre à ce que l'addition finale monte vers les 34-35 millions.
DONT vous n'avez encore que 13 millions de la RW (à préfinancer en plus) et 1 million de Liège Métropole.

Où allez-vous trouver le reste ? Vous espérez 9 millions de la FWB qui a un budget annuel de 15 millions. Ça signifierait donc que V prendrait à lui seul plus de la moitié du budget annuel.

Vous pensez que la Province mettra au moins les 4% des coûts liés à la partie patrimoine mais vous n'avez aucune assurance à ce propos.

Faisons le calcul : sur 35 millions, vous avez en poche... 14 millions.

ça signifie que vous engagez la ville, la majorité suivante et celle qui va suivre encore sans avoir bétonné votre budget. C'est irresponsable !

- Ensuite, supposons que nous ayons enfin notre Gd Th rénové, avec une annexe qui ouvrira de nombreuses perspectives culturelles. Mais il va falloir engager du personnel, notamment un Directeur de haut niveau. Il y aura les coûts d'entretien, éclairage, chauffage... Comment va-t-on faire pour payer toutes les factures ? Vous n'en avez pas la moindre idée.

Vous évaluez vous-même le coût de cette prise en charge à +/- 500 000 euros par an. Mais, c'est un minimum. Le Gd Th ne fait plus partie du Centre culturel, il ne peut donc plus

bénéficiaire des subsides qui lui sont alloués, les théâtres ne sont pas subsidiés par la FWB.
Donc, qui va payer ? La ville ?

Vous espérez une gestion supracommunale. Fort bien mais avez-vous des garanties que les autres communes, la Province, des villes de l'Euregio vont mettre un seul euro dans l'aventure ?

Voilà M. L'Echevin la position du MR. Nous attendons avec impatience 2026 pour pouvoir retourner voir de beaux spectacles dans notre Gd Théâtre mais votre dossier est incomplet. Il engage la ville, ses citoyens et les politiques qui vont devoir gérer le dossier sans avoir de véritable idée quant à la manière dont on pourra financer la rénovation elle-même et l'utilisation qui en sera faite après sa réouverture.

CONSEIL COMMUNAL DU 29 JANVIER 2018 – NOTE D’INTENTION
CULTURELLE – PRISE DE PAROLE DU GROUPE CDH

Le groupe cdH va bien évidemment voter en faveur de cette note d’intention culturelle.

Dans ce projet, cela va de soi, nous continuerons à entretenir des contacts soutenus auprès de la Ministre de la Culture, Alda Greoli, comme nous l’avons fait et le faisons encore auprès des Ministres du Patrimoine Maxime Prévot et René Collin, concernant l’emblématique dossier de rénovation du Grand-Théâtre, cher à tous les Verviétois.

Nous nous réjouissons vraiment de cette politique culturelle ambitieuse. Vous l’avez dit, M. l’Echevin, le Grand-Théâtre deviendra un véritable lieu d’échanges culturels dans l’Eurégio.

Et pour le plus grand bonheur des artistes, il sera également un endroit de création et d’expérimentation, de rencontres et d’échanges.

Ce nouveau Grand-Théâtre sera animé toute la journée, devenant ainsi un véritable espace de vie ouvert au public, un bel exemple de mixité sociale au sens le plus large, qui permettra de « casser » cette image d’endroit réservé à une certaine élite de la population. En cela, cette idée de tiers-lieu est géniale !

De plus, l’axe pris dans ce dossier pour l’éducation permanente est terriblement important et prend tout son sens dans une ville comme Verviers ! Aborder des thèmes sociaux importants et développer des projets visant à rendre des citoyens, aux profils différents, responsables ; leur donner des outils pour s’émanciper, voilà bien un rôle primordial que la Culture peut jouer !

Enfin, je voudrais insister sur les partenariats avec les acteurs culturels locaux. Tout d’abord, **le Centre culturel de Verviers**. Son équipe motivée et dynamique vient justement de déposer en juin dernier son dossier de reconnaissance qui s’oriente autour de **3 enjeux prioritaires** pour l’action culturelle générale : **dans un premier temps**, le travail avec la jeunesse. Collaborer avec les nombreuses écoles et **la Maison des Jeunes des Récollets** prendra ici tout son sens !

Deuxièmement, favoriser l’interculturalité. Faire tomber les aprioris, faire se rencontrer les cultures différentes, véritablement décloisonner. L’élément central du Grand-Théâtre devenant la musique, le CCV pourra développer une programmation mettant en valeur les artistes de styles et d’origines différents.

Enfin, réenchanter le centre-ville. Par des démarches créatives, inviter les citoyens à se réappropriier l’espace public et ce centre-ville. Avec cette idée lumineuse de tiers-lieu, le Grand-Théâtre sera un réel symbole de renaissance de Verviers, un lieu vivant et rassembleur !

N’oublions pas la collaboration avec notre télévision locale **Télévesdre** qui prend évidemment tout son sens aussi et permettra à notre Bonbonnière de rentrer véritablement dans le 21^{ème} siècle avec cette installation de fibre optique reliant le bâtiment rénové au site du

Tremplin. Ajoutez à cela un studio permanent de captations télévisées et le Grand-Théâtre pourra se targuer d'être à la pointe de la modernité !

Pensons également à la Direction, aux professeurs et aux très nombreux élèves du **Conservatoire de Verviers** qui attendent avec impatience la rénovation de ce lieu mythique. Victimes - si je puis dire - de leur succès, ils pourront utiliser les espaces scéniques pour leurs répétitions et leurs spectacles toujours de très grande qualité.

Je terminerais en félicitant ce Collège PS-cdH de l'audace que vous avez eue pour la rénovation de notre Grand-Théâtre en choisissant la solution optimale - onéreuse il est vrai - mais qui permettra de faire revivre un magnifique bâtiment classé au Patrimoine, résolument tourné vers l'avenir avec cette extension contemporaine de 1.200 mètres carrés.

Conjuguer le passé et le futur, c'est le pari que vous avez pris et l'avenir nous montrera que vous avez pris la bonne décision !

Je vous remercie pour votre écoute.

Jean-François Denis

Conseiller communal cdH de la Ville de Verviers

Madame la Conseillère,

Chère Nezha,

Sachez tout d'abord que nous déplorons tout autant que vous la fermeture de l'asbl « SOS Plastique » d'Ensival. Il s'agissait effectivement d'une alternative tout à fait intéressante permettant un tri fort pointu des matières plastiques recyclables et offrant une réelle plus-value à la gestion responsable de ce type de déchets, et pas qu'uniquement pour Verviers mais pour d'autres communes proches de nous.

Sur le territoire de la Ville de Verviers, nous n'avons actuellement pas connaissance d'alternatives privées ou publiques qui pourrait offrir le même service, et c'est également le cas de l'Intercommunale Intradel qui a déjà été interrogée sur le sujet.

Cependant, par rapport aux possibilités actuelles, le réseau des recyparcs d'Intradel permet déjà de se débarrasser d'un certain nombre de fractions de plastique. Et c'est d'ailleurs l'occasion de rappeler à tous les citoyens qui ont accès à ce service **de ce qui peut y être déposé** :

- les sachets
- les housses d'emballage
- les films d'emballage de bouteilles
- les films plastiques propres et étirables
- les bâches plastiques
- les plastiques à bulles
- les plastiques durs types meubles de jardin

Mais il est vrai qu'actuellement, les recyparcs **ne reprennent pas** :

- les plastiques de voitures (normalement éliminés via les garagistes dans le cadre de leur obligation de reprise)
- les plastiques alimentaires types barquettes de beurre ou pots de yaourt
- les plastiques alimentaires qui ont été en contact avec les aliments ou souillés

Ces derniers éléments, non repris dans les sacs bleus PMC, font pour l'instant partie des déchets à éliminer via les ordures ménagères résiduelles (sacs verts).

Signalons tout de même que la Belgique reste dans le top 3 européen en matière de recyclage global de ses déchets avec 54%, derrière l'Allemagne (66%) et devant les Pays-Bas (53%).

Par contre, la situation va encore évoluer à moyen terme (on parle de l'horizon 2020), ce qui pourrait alors rendre sans utilité le type de services préalablement rendu par des organismes comme « SOS Plastiques ».

En effet, des essais menés dans plusieurs communes ont consisté en une collecte plus large des matières plastiques via des sacs « P+MC », et ont fourni des résultats encourageants. Ainsi, les plastiques d'emballage, les barquettes alimentaires et les plastiques durs y ont été évacués en même temps que les PMC dans des sacs mauves prévus à cet effet.

En 2017, pour les 72 communes de l'Intercommunale Intradel, la collecte moyenne de PMC est de 15,9 kg/an/habitant. Les essais reprenant différents scénarii de collectes élargies ont permis de collecter entre 3,5 et 7,5 kilos supplémentaires dans les communes tests.

C'est notamment pour cette raison que la Région wallonne et FOST+, en collaboration avec les Intercommunales, ont la volonté d'étendre cette possibilité à toutes les communes. Il s'agira d'une belle opportunité qui permettra un tri beaucoup plus important de ces matières et une amélioration de la facilité d'utilisation des sacs bleus PMC. Avec un tel système, Intradel table sur une augmentation annuelle de 8 kilos de déchets plastiques récoltés par habitant.

Attention cependant qu'un préalable important est nécessaire : l'adaptation des chaînes de tri des Intercommunales qui devront trouver de la place, investir et s'adapter. C'est pour ces raisons qu'un passage à ce système n'est pas annoncé avant 2019 au mieux ou même 2020. FOST+ a déjà fait savoir qu'il serait prêt à financer en tout cas en partie ces adaptations et investissements.

Nous tiendrons évidemment les usagers au courant des changements qui interviendront dans le futur dans ce domaine.

Au niveau macro-économique, nous pouvons encore signaler que la Chine a drastiquement renforcé ses conditions d'entrée aux déchets plastiques aux fins de recyclage qui lui parvenaient de partout dans le monde. Au niveau européen, c'est une diminution de 75 % d'exportation qui peut être constatée.

Ce durcissement doit être vu comme une opportunité de développer des filières de recyclage des fractions de plastique en Europe, mais aussi de prendre la balle au bond en investissant dans ce type d'usines en Belgique. De telles installations en Région wallonne par exemple permettraient même de récupérer des matières plastiques triées d'autres pays européens afin de les transformer en recyclats, essentiellement des granulats que l'on peut réutiliser pour fabriquer de nouveaux objets (sacs, meubles, films, tuyaux, matériaux pour fondation de routes, ...).

Une économie circulaire pourrait ainsi voir le jour chez nous, avec toutes les conséquences positives que l'on imagine en matière sociale, économique, d'emploi et environnementale.

La difficulté résidera dans les prochains mois et prochaines années à absorber les masses de nos déchets plastiques sans plus avoir recours à l'exportation, et ce jusqu'à ce que l'Europe, la Belgique et/ou la Wallonie soient en capacité de les traiter.

Hasan AYDIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Aydin', written in a cursive style.